

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

---

**SEANCE DU 22 NOVEMBRE 2021**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 16/11/2021

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 29/11/2021

**Délibération n° D-2021-324**

Présentation du Rapport Développement Durable - Année 2021

**Président :**

**MONSIEUR JÉRÔME BALOGE**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Bastien MARCHIVE, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Gerard LEFEVRE, Madame Aurore NADAL, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur François GUYON, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Monsieur Hervé GERARD, Madame Noélie FERREIRA, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur Karl BRETEAU, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Cathy GIRARDIN, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Anne-Lydie LARRIBAU.

**Secrétaire de séance :** Karl BRETEAU

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Madame Florence VILLES, ayant donné pouvoir à Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Aurore NADAL, Monsieur David MICHAUT, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Monsieur Sébastien MATHIEU, ayant donné pouvoir à Madame Cathy GIRARDIN, Madame Véronique BONNET-LECLERC, ayant donné pouvoir à Monsieur François GIBERT

**Mission Participation interne -  
Accessibilité - Développement durable**

**Présentation du Rapport Développement Durable -  
Année 2021**

Monsieur Thibault HEBRARD, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Vu les articles L 2311-1-1-1 et D 2311-15 du Code général des collectivités territoriales qui imposent aux collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants de présenter chaque année un « Rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales » préalablement au débat d'orientation budgétaire ;

La Ville présente le Rapport de Développement Durable 2021 qui constitue un état d'avancement de l'action municipale conduite sur le territoire et dans le fonctionnement de la collectivité. Sans exhaustivité, il fait également état des orientations et des programmes de nature à faire évoluer cette situation. Le rapport annuel est un support au débat sur les orientations de développement durable dans un contexte où les enjeux climatiques et environnementaux exigent une mobilisation de tous les acteurs.

La Ville de Niort porte une attention particulière à ces enjeux. Le Conseil municipal a approuvé, lors de sa séance du 25 novembre 2019, la Feuille de Route Niort Durable 2030. Ce programme d'actions co construit et partagé est composé de 8 défis déclinés en 140 actions, dont les 34 premières ont été lancées en 2021. Il s'est agi de saisir l'opportunité offerte par l'Agenda 2030 et ses 17 ODD, adoptés par les Etats membres des Nations Unies en 2015, pour donner de nouvelles perspectives à l'action et continuer à mettre en œuvre concrètement la Feuille de route Niortaise.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir prendre acte :

- de la présentation du Rapport sur la situation en matière de Développement Durable de la Ville de Niort pour l'année 2021.

**LE CONSEIL  
ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	2
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour le Maire de Niort,  
**Jérôme BALOGE**  
L'Adjoint délégué

Signé

Thibault HEBRARD

# RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE 2021



Mairie de Niort - photo : Dairi



**niort**  
DURABLE 2030



# PRÉAMBULE

L'article 255 de la loi n°2010 788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (dite loi Grenelle II) soumet les collectivités territoriales et les EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants à la présentation, préalablement au débat sur le budget, d'un rapport sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable.

Ce rapport permet de présenter les stratégies, programmes et actions entrepris par la Collectivité en matière de développement durable et d'illustrer la contribution de la Ville de Niort aux défis nationaux, européens et internationaux.

La présentation de ce rapport à l'assemblée délibérante est l'occasion de mettre au centre du débat démocratique les choix de l'action publique au regard du développement durable en adéquation avec les enjeux locaux et les orientations stratégiques.

## **UN RAPPORT POUR RENDRE COMPTE DE L'ACTION DE LA VILLE...**

En présentant les actions menées sur le territoire de la Ville de Niort, le rapport est une occasion et un rendez-vous annuel pour rendre compte aux Niortais de ce qu'a fait la Ville en matière de développement durable. Il constitue une synthèse de l'action conduite par la Collectivité en montrant la diversité des politiques qui ont intégré le développement durable comme objectif et levier d'actions mais également comment le développement durable entre dans le fonctionnement de la Collectivité et celui des services municipaux.

## **...AUX ENJEUX DU TERRITOIRE ET AU NIVEAU INTERNATIONAL**

Face aux enjeux globaux, les états membre des Nations Unies ont adopté un référentiel international, l'Agenda 2030 en septembre 2015. La communauté internationale a précisé 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) décomposés en 169 cibles ou sous-objectifs à atteindre en 2030. Tous les acteurs étatiques et non étatiques, publics et privés sont invités à y contribuer dans une perspective de coresponsabilité pour faire face aux urgences sociales, climatiques et écologiques.

Depuis 2017, le Rapport de développement durable de la Ville de Niort intègre les 17 ODD qui sont au cœur de cet Agenda 2030.

En 2018, la Ville de Niort a été retenue, aux côtés de six autres collectivités, pour participer à la « démarche apprenante ODD et Territoires » pilotée par le Commissariat général au développement durable (CGDD), en lien étroit avec les Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) dont celle de Nouvelle-Aquitaine, cette démarche expérimentale a pour objectif de territorialiser et valoriser les ODD à l'échelle locale. Ville pilote dans la territorialisation des ODD, Niort s'est engagée à redéfinir sa politique globale de développement durable à l'aune des ODD qui, par leur caractère ambitieux et transversal, soulèvent de nombreux enjeux pour définir un cap commun et une trajectoire plus durable.



NIORT DURABLE 2030 est née de cette volonté d'agir localement et collectivement. Rendue opérationnelle à travers la « Feuille de route niortaise vers les ODD », cette démarche s'articule autour de 8 défis à relever d'ici 2030.

Dans une démarche d'évaluation et d'amélioration continue, le rapport de développement durable évolue pour devenir l'outil de reporting de la démarche pour mesurer les progrès réalisés au fil du temps. Le format habituel du rapport a donc été modifié depuis 2020 pour s'identifier à la feuille de route votée au Conseil municipal du 25 novembre 2019.

# Les 17 Objectifs de Développement Durable – ODD



**Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde**



**Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable**



**Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien être à tout âge**



**Assurer l'accès de chacun à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de sa vie**



**Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles**



**Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau**



**Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable**



**Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous**



**Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation**



**Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre**



**Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables**



**Établir des modes de consommation et de production durables**



**Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions**



**Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins de développement durable**



**Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité**



**Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins de développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, tous niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes**



**Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable**

# SOMMAIRE

Les 17 objectifs de développement Durable – ODD	P. 3 à 4
Niort Durable 2030	P. 6 à 8
La cueillette 4 saisons	p. 9
Outils de lecture	p. 10 à 11
<b>La revue des progrès de la Feuille de route niortaise vers les ODD</b>	
▪ Défi 1 - Une ville verte et bleue, qui permet de vivre en harmonie avec la biodiversité	p. 12 à 21
▪ Défi 2 - Une ville durable, qui allie préservation du climat, qualité de vie et économies d'énergie	p. 24 à 31
▪ Défi 3 - Une ville nourricière où la production agricole locale fournit une alimentation saine et de qualité	p. 32 à 35
▪ Défi 4 - Une ville sobre avec des modes de vie, de production et de consommation responsables	p. 36 à 41
▪ Défi 5 - Une ville citoyenne, culturelle et sûre où chaque acteur est coresponsable du bien-être et du bien commun	p. 42 à 53
▪ Défi 6 - Une ville épanouissante pour les jeunes, par l'éducation et la formation, pour un meilleur accès à l'emploi et de bonnes conditions de vie	p. 54 à 57
▪ Défi 7 - Une ville solidaire aux pratiques inclusives, qui donne les mêmes chances à tous et renforce les liens pour ne laisser personne de côté	p. 58 à 63
▪ Défi 8 - Une ville saine et sportive, qui préserve et améliore la santé de tous	p. 64 à 68
<b>Niort Durable 2030 cité en exemple</b>	p. 69 à 72
<b>Conclusions pour 2021 /Orientations et Tendances pour 2022</b>	p. 73 à 74
<b>Acteurs engagés dans NIORT DURABLE 2030</b>	p. 75

# niort

## DURABLE 2030

### Feuille de route niortaise vers les ODD

#### La Ville de Niort et ses partenaires s'engagent

#### Une démarche globale de développement durable

La Ville de Niort a fait le choix de redéfinir sa démarche globale de développement durable autour de l'Agenda 2030 et de ses 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés par les Nations Unies. La Feuille de route niortaise vers les ODD, co-construite avec les acteurs relais du territoire, a été adoptée à l'unanimité lors de la séance du Conseil municipal du 25 novembre 2019.

#### A l'origine : L'Agenda 2030, un programme international ambitieux décliné au niveau national

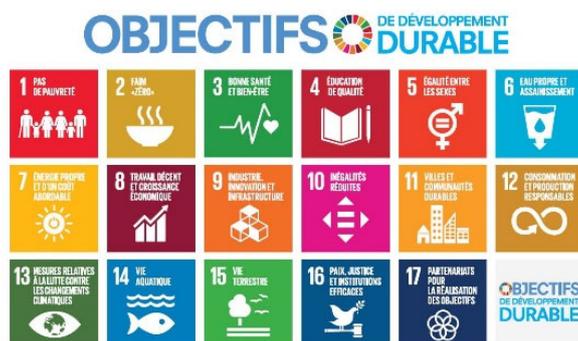
En septembre 2015, les 193 États membres de l'Organisation des Nations unies (ONU) se sont engagés à mettre en œuvre de concert 17 objectifs universels de l'Agenda 2030 : un plan d'actions « pour la planète, les populations, la prospérité, la paix et les partenariats ».

L'Agenda 2030 est composé de 17 Objectifs de Développement Durable déclinés en 169 sous-objectifs.

- C'est un cap ambitieux pour agir à la hauteur des enjeux pour un monde durable et solidaire.
- C'est un langage commun et partagé par tous les acteurs de la société : citoyens, entreprises, associations, collectivités locales et Etats.
- Ces 17 objectifs illustrent les bénéfices recherchés pour l'ensemble de la société. Ils traduisent aussi des champs d'action pour que chacun apporte sa pierre à l'édifice.

En septembre 2019, la France a traduit son engagement en faveur de cet agenda en publiant une feuille de route nationale dessinant les grandes transformations à mener, à la fois sur le territoire national, en Europe et à l'international.

Les ODD constituent un langage commun au niveau international comme au niveau local entre acteurs. Ils permettent de repenser nos engagements locaux en matière de développement durable et de dynamiser la démarche partenariale en offrant un nouveau prisme de lecture



## Une feuille de route pour Niort : un projet co-construit

Engagée dans la « Démarche apprenante ODD et Territoires », pilotée par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire en lien avec la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Nouvelle-Aquitaine notamment, la Ville de Niort est la première ville de sa taille à avoir territorialisé les ODD de l'ONU dans un projet territorial global de développement durable.



En 2019, la Ville de Niort a invité **150 acteurs relais** pour co-construire une Feuille de route niortaise avec des objectifs à l'horizon 2030 :

- Une **stratégie globale et transversale** répondant aux enjeux prioritaires de l'Agenda 2030
- Des **objectifs clairs** pour le territoire Niortais et pour la Ville de Niort, cohérents avec les ambitions nationales et adaptés aux spécificités locales
- Un **plan d'actions multi-acteurs** avec 140 actions portées par la Ville ainsi que par des acteurs relais du territoire articulé autour de **8 grands défis**

Il s'agit d'une **démarche volontaire et innovante** avec la construction d'une **démarche globale** intégrant les ODD et cohérente avec la Feuille de route nationale. Si la construction de la Feuille de route niortaise s'est appuyée sur les ODD de l'Agenda 2030, elle répond aux enjeux locaux identifiés à travers un diagnostic technique territorial. Celui-ci a permis d'analyser la situation du territoire niortais au regard des ODD et d'évaluer les contributions de la Ville grâce au Baromètre AFNOR de la Performance Publique.

Par la suite, un **travail de co-construction** a permis d'associer la Ville, le Centre communal d'action sociale (CCAS), Niort Agglo et les acteurs relais du territoire (représentants des conseils de quartiers, d'associations, d'entreprises, d'institutions publiques et des chambres consulaires, agents et élus de la Ville et de Niort Agglo). Quatre ateliers progressifs ont permis de : partager les points de vue → définir les enjeux prioritaires → construire une stratégie pour y répondre → traduire opérationnellement la stratégie → définir les actions les plus impactantes à mener par la Ville et par ses partenaires.

Un temps de **mise en cohérence avec la Feuille de route nationale** a été réalisé à la suite de sa présentation le 20 septembre 2019.

L'adoption publique de la Feuille de route niortaise à l'unanimité le 25 novembre 2019 a marqué le passage à la mise en œuvre opérationnelle de NIORT DURABLE 2030 avec l'inscription des acteurs en tant que co-pilotes, contributeurs ou acteurs engagés pour la mise en œuvre des actions.

Un temps fort le 19 décembre 2019 a permis de lancer le travail collaboratif et participatif entre agents de la Ville, de Niort Agglo et de diverses institutions, représentants des conseils de quartier, membres d'associations, salariés d'entreprises autour de plusieurs actions.

La mise en œuvre du plan d'actions s'articule, avec ces parties prenantes, autour de pilotes et co-pilotes, acteurs engagés et contributeurs. La crise sanitaire n'a pas permis de lancer en 2020 les premières actions prioritaires. C'est en 2021 que ces 34 premiers projets ont été lancés. Ce rapport fait état des avancées de Niort Durable 2030 mais plus largement de l'ensemble des réalisations de la collectivité pour le développement durable

# niort

## DURABLE 2030

Une réponse locale aux enjeux globaux

### Construisons ensemble un avenir soutenable et désirable



**1<sup>ère</sup> ville de sa taille** à avoir adopté les 17 objectifs de développement durable de l'ONU

**Le cap d'un avenir meilleur** pour l'homme et la planète d'ici 2030

**150 acteurs-relais, 8 défis et 140 actions locales**

**La feuille de route Niort Durable 2030,**

approuvée à l'unanimité au Conseil municipal  
du 25 novembre 2019

Des partenaires publics et privés : territoire à la culture collaborative, Niort mobilise les habitants, les entreprises engagées, les salariés et les associations.

Suivez la démarche sur [vivre-a-niort.com](http://vivre-a-niort.com)



## La cueillette 4 saisons

La formalisation de la politique de développement durable à travers NIORT 2030 et sa concrétisation avec la Feuille de route niortaise vers les ODD a amené la Ville à repenser le rapport de développement durable qui devient l'outil de reporting de la démarche.

Ce rapport comporte donc une partie de bilan des actions inscrites dans la Feuille de route.

Cette revue des progrès est structurée par les 8 défis de la Feuille de route. Pour chaque défi sont rappelés les objectifs stratégiques et les cibles chiffrées et une rosace permet de pointer les ODD prioritaires et secondaires auxquels répond chaque défi.

La description des actions concrètes a pour but de montrer l'état d'avancement des actions engagées avec, quand cela est possible, des indicateurs.

Ce rapport 2021, portant sur l'avancée des actions votées en novembre 2019, est transitoire, le travail de mise en œuvre étant tout juste amorcé.



## Outils de lecture

**ADEME** : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

**AESH** : Accueil des Enfants en Situation de Handicap

**AFNOR** : Association Française de Normalisation

**AFPA** : Agence nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes

**ALEPA** : Activités et Loisirs Educatifs pour Personnes avec Autisme

**ANJCA** : Association Niortaise pour le Jumelage ou la Coopération avec Atakpamé

**ANPCEN** : l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes

**APS** : Activité PériScolaire

**ATSEM** : Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles

**CAPTEN** : CAhier des Prescriptions Techniques et ENvironnementales

**CCAS** : Centre Communal d'Actions Sociales

**CEE** : Certificat d'Economie d'Énergie

**CGDD** : Commissariat Général au Développement Durable

**CIPA** : Cellule d'Information aux Personnes Âgées

**Cit'ergie** : Déclinaison française de l'European Energy Award, promue et soutenue par l'Agence de l'Environnement de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME). Ce label valorise la démarche durable dans laquelle la Ville est engagée depuis plusieurs années, gage d'une politique énergétique et climatique adaptée

**CPE** : Contrat de Performance Energétique

**CPIE** : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

**CSC** : Centre SocioCulturel

**CTM** : Centre Technique Municipal

**DICRIM** : Document d'Information Communal sur les RISques Majeurs

**Diffuz** : Plateforme de défis solidaires, gratuite et accessible partout en France

**DPE** : Diagnostic de Performance Energétique

**DREAL** : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

**DSNE** : Deux-Sèvres Nature Environnement

**EIS** : Evaluation d'Impact en Santé

**GODS** : Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres

**HCFRN** : Haut Comité Français pour la Résilience Nationale

**IPHD** : Intégration des **P**ersonnes **H**andicapées et en **D**ifficulté

**LED** : **L**ight **E**mitting **D**iode (Diode électroluminescente)

**LFPC** : **L**angue **F**rançaise **P**arlée **C**omplétée

**LSF** : **L**angue des **S**ignes **F**rançaise

**MIPE** : **M**ission pour l'**I**nsertion et **P**our l'**E**mploi

**ODD** : **O**bjectif de **D**éveloppement **D**urable

**ONU** : **O**rganisation des **N**ations **U**nies

**PAB** : **P**lan d'**A**ctions **B**iodiversité (démarche de la Ville qui tend à préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, là encore en déclinaison de la stratégie nationale Biodiversité)

**PNR** : **P**arc **N**aturel **R**égional (PNR du marais Poitevin)

**PPI** : **P**lan de **P**révention d'**I**ntervention

**PPR** : **P**lan de **P**révention des **R**isques

**PUMP** : **P**oste d'**U**rgence **M**édico **P**sychologique de l'hôpital

**Qualivilles** : référentiel de certification de service qui porte sur la qualité de la relation citoyenne (relations quotidiennes des habitants de la commune avec les services municipaux)

**SAAD** : **S**ervices d'**A**ide et d'**A**ccompagnement à **D**omicile

**SAU** : **S**urface **A**gricole **U**tile

**SDIS 79** : **S**ervice **D**épartemental d'**I**ncendie et de **S**ecours

**SPASAD** : **S**ervice **P**olyvalent d'**A**ide et de **S**oins **A** **D**omicile

**SSIAD** : **S**ervice de **S**oins **I**nfirmiers **A** **D**omicile

**TMS** : **T**roubles **M**usculo-**S**quelettiques

**TSA** : **T**rouble du **S**pectre **A**utistique

**UNIS-CITE** : est une association loi 1901, sans affiliation religieuse ou politique, qui a pour objectif d'organiser et de promouvoir le service civique des jeunes en France. Depuis 1995, elle met en place des programmes de service civique « en équipe » et mobilise cette année près de 2000 volontaires dans une cinquantaine de villes en France

**World clean up day** : Journée mondiale de nettoyage de notre planète

## **AVERTISSEMENT**

**Ce rapport n'est pas exhaustif, il ne peut rendre compte de la totalité des actions menées et des projets lancés par la Ville de Niort**



# Défi



*Une ville verte et bleue, qui permet de vivre en harmonie avec la biodiversité*

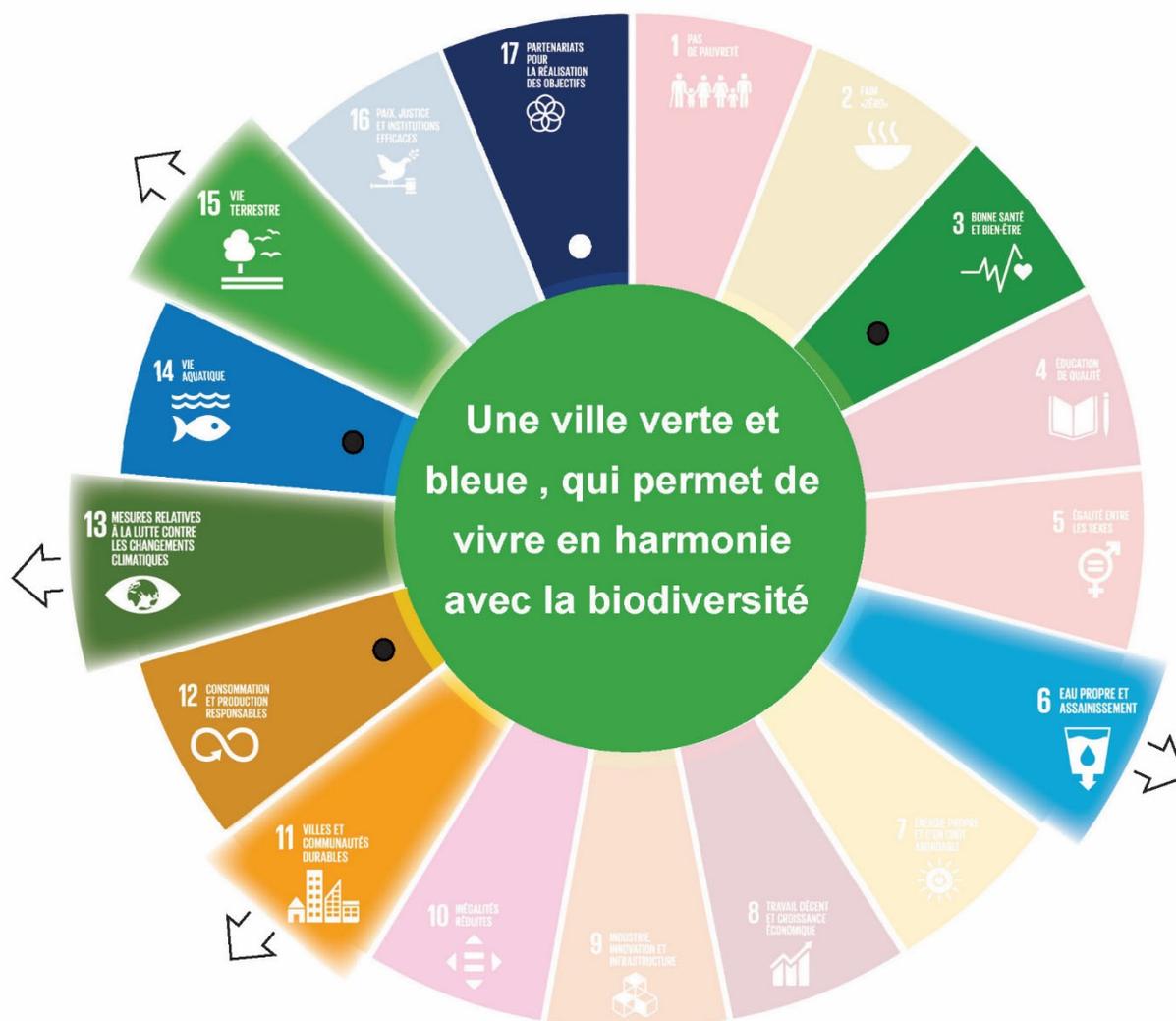
## Objectifs stratégiques

- ▶ Favoriser une urbanisation durable qui préserve les espaces naturels, agricoles et forestiers et développer le végétal
- ▶ Lutter contre l'artificialisation et préserver la surface agricole utile (SAU) du territoire de la ville
- ▶ Préserver et restaurer la biodiversité

## Cibles chiffrées

- Informer et sensibiliser 100% des futurs porteurs de projet immobilier sur la végétalisation
- 100% des projets de constructions réalisées en respectant des prescriptions de végétalisation en 2030
- Augmenter significativement la surface arborée par habitant (chiffre à préciser)
- Sensibiliser 100% de la population aux enjeux de la biodiversité

# Contribution du défi 1 aux ODD



	<p>Le défi 1 répond prioritairement aux ODD 6, 11, 13 et 15</p>
	<p>Le défi 1 répond de façon secondaire aux ODD 3, 12, 14 et 17</p>

## Objectif 1.1.1 – Maîtriser l'étalement urbain et l'artificialisation des sols



En concertation avec le conseil de quartier et les parents d'élèves, **le parvis de l'école de la Mirandelle a été réaménagé** comme annoncé en 2020, pour sécuriser l'entrée et la sortie des classes. Il est devenu un espace arboré et convivial. La circulation est donc ralentie par une zone apaisée devant l'établissement et la nouvelle place (qui a gagné sur la rue de la Mirandelle et le square) offre aujourd'hui : un cadre

paysager avec des arbres, des places de stationnement végétalisées perméables, des revêtements clairs de voirie pour réduire les îlots de chaleur, des arceaux vélos, des bancs, 2 boulo-dromes, 1 boîte à livre réalisée en interne par le service serrurerie de la ville et un éclairage public qui été remplacé par des Leds. Ce chantier, qui s'est déroulé en 3 phases, a intégré l'enfouissement de tous les réseaux.

⇒ **14 arbres plantés soit 260 m<sup>2</sup> d'espaces verts supplémentaires / 26 places de stationnement végétalisées perméables / des arceaux pour 12 vélos / 1 parc d'éclairage à Leds / 2 boulo-dromes / 1 boîte à livres**

## Objectif 1.1.2 – Accroître la présence du végétal et de l'arbre en ville en harmonie avec la biodiversité pour améliorer le cadre de vie et développer les îlots de fraîcheur

La première phase du **projet d'aménagement innovant de la cour d'école primaire des Brizeaux** a démarré cet été. Celui-ci s'inscrit dans une démarche de végétalisation des cours d'écoles niortaises, afin de lutter contre les îlots de chaleur et l'imperméabilisation des sols. Inspiré du concept novateur de « cours Oasis » de la Ville de Paris, cette transformation répond à des questions environnementales et de bien-être pour les enfants et l'équipe pédagogique. L'organisation de la cour est repensée pour être mieux adaptée à l'imagination et à la curiosité des enfants ; la diversification des espaces favorise aussi la mixité et l'inclusion.



Ainsi, une partie de la cour a été désimperméabilisée pour être transformée en « Oasis » afin de proposer des temps calmes et des activités créatives, dans un cadre végétal où des arbres et des massifs variés seront plantés à l'automne. Cet espace est aujourd'hui recouvert de copeaux de bois et de pas japonais, agrémenté d'un tableau noir sur une estrade, et de gradins pour faire l'école en plein air. De plus, des rampes ont été installées le long du bâtiment pour améliorer l'accessibilité, et le Chêne-liège existant a été mis en lumière par une assise en bois sur le pourtour, propice à la convivialité.

La Ville a lancé dès la fin 2019 son programme de végétalisation « **Niort Canopée 2020-2030** », un programme de plantation sur 10 ans de 60 000 arbres.

Depuis, 8 034 arbres ont été plantés cet hiver, en centre-ville, dans les quartiers, dans les espaces naturels, en bordure du Chemin communal du III<sup>e</sup> Millénaire ou sur les rives de la Sèvre niortaise. Les différentes opérations ont été menées en partenariat avec plusieurs acteurs du territoire : le service « Jardins espaces naturels » et les éco-animateurs de la ville, des conseillers de quartiers, des habitants, des bénévoles, des parents d'élèves, des élèves, des associations locales mais aussi le Syndicat des propriétaires forestiers du Poitou et le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin. La démarche qui a vocation de réduire le taux de CO<sub>2</sub> présent dans l'atmosphère, de créer des îlots de fraîcheur, de favoriser une bonne infiltration des eaux pluviales, tend également à améliorer notre cadre de vie par la protection de la biodiversité.

En effet, l'opération est un des volets du plan d'action que la collectivité a mis au point pour transformer les espaces et les paysages dans un objectif de transition mais d'autres projets sont menés également parallèlement : la végétalisation des parkings et des cours d'école, le développement des îlots de fraîcheur (à Denfert-Rochereau, place Martin-Bastard, place de l'église Saint-Hilaire), la création d'une réserve naturelle régionale assurant la préservation des espèces (Marais de Galuchet), la constitution d'une trame verte reliant les principaux sites bâtis (parc naturel urbain), etc...



Concernant Les plantations, d'essences locales (ex : Chêne vert, Erable, Prunus ou Cerisiers à fleurs...), celles-ci se sont déroulées de façon différente en fonction des sites concernés : en alignement, en haies libres, de manière isolée ou dense pour former une micro-forêt ou pour lutter contre la Renouée du Japon (Fief-Joly). Les réalisations se sont traduites par :

- ✓ **La création de deux "micro-forêts"**, soit 1200 jeunes arbres et arbustes d'une trentaine d'essences locales différentes réalisées les 13 et 14 février sur 2 parcelles de 200m<sup>2</sup> (3 arbres/m<sup>2</sup>) à proximité du groupe scolaire Louis Pasteur. Une initiative de l'association « Yacaba » en partenariat avec la ville et le département, une centaine de bénévoles, des parents d'élèves et des élus. Le principe de micro forêt, inspiré de la méthode d'Akira Miyawaki (botaniste japonais) permet de reconstituer en un temps record une forêt indigène, riche en biodiversité et résiliente face aux aléas. C'est un modèle datant des années 1970 qui a fait ses preuves dans de nombreux pays du monde. Des ateliers sur les thématiques de l'arbre et de la forêt ont été organisés en collaboration avec les éco-animateurs de la Ville.
- ✓ **La revégétalisation de l'avenue Salvador Allende** entre le giratoire du parc des expositions et le boulevard de l'atlantique ainsi que le long du trottoir côté MAIF par la plantation de 52 arbres (essences type du Marais : 43 charmes et 9 érables) ainsi que 930 saules arbustifs et 5000 lierres couvre-sol trottoir côté SMACL. Un engazonnement adapté aux surfaces minérales complète également aujourd'hui les différents aménagements pour permettent d'assurer la continuité paysagère avec la conche du Marais.

- ✓ **Une opération de reboisement au Marais de Galuchet**, en lien avec le parc naturel régional du Marais Poitevin, par la plantation de 48 Chênes pédonculés (Ormes et Erables champêtres) qui s'inscrit dans le programme « Plantons les arbres têtards de demain ». La ville a engagé une procédure pour obtenir le classement du site en Réserve naturelle régionale
- ✓ **Plantations de fruitiers dans la cour de l'école Ernest Pérochon** par les quatre Lions club Niortaise en partenariat avec la ville et le lycée horticole Gaston-Chaissac.
- ✓ **Plantations diverses**



### En chiffre pour l'année 2021 :

- ⇒ Centre-Ville : 124 arbres à Port Boinot.
- ⇒ Clou-Bouchet : 20 arbres dans la rue Maurice-Ravel
- ⇒ Goise/Champclairot/Champommier : 1 076 arbres dont 344 à l'angle des rues Chantelauze et Fief-Joly.
- ⇒ Quartier Nord : 286 arbres dont 240 le long du chemin de Gripelet (Surimeau)
- ⇒ Saint-Florent : 1 208 arbres dont 1 200 près du groupe scolaire Louis-Pasteur
- ⇒ Saint-Liguair : 1 963 arbres dont 1 015 le long de la rue des Vallées-de-Buffervent
- ⇒ Sainte-Pezenne : 2 282 arbres dont 2 250 le long des chemins de la Goupillière, du Fief-Compagnon et de Magné
- ⇒ Souché : 854 arbres dont 773 le long de la rue de la Grange-Verrines
- ⇒ Tour Chabot/Gavacherie : 221 arbres dont 53 sur l'avenue Salvador-Allende



## Objectif 1.1.3 – Mobiliser les habitants et les acteurs pour le développement du végétal et favoriser le mieux vivre ensemble



Dans la continuité des jardins de trottoirs des riverains niortais, qui concerne 601 participants, **une opération de végétalisation** a été menée **dans les rues de l'hyper centre** (rues du Rabot, Sainte- Marthe et Saint Jean), au printemps 2021.

Ce sont près de 320 pavés qui ont été enlevés le long des façades entre les vitrines des commerces, puis remplis d'un lit de terre et de sable, afin d'y accueillir des graines de fleurs en mélange de type prairie fleurie, ainsi qu'une vingtaine de roses trémières.

Cette action a été menée en lien avec les commerçants afin qu'ils s'approprient leur micro-jardin de trottoir, avec l'idée de lancer une dynamique de fleurissement du centre-ville et transformer le quartier.

Une seconde phase de végétalisation « verticale » verra le jour en 2022, avec la mise en place de plantes grimpantes guidées par des supports, pour apporter plus de fraîcheur le long des façades et créer une identité de paysage dans les rues piétonnes.

**L'espace vert du Donjon a été totalement requalifié** au printemps 2021. En effet, les ronciers existants ont été remplacés par un espace engazonné accessible au public afin de favoriser la proximité de ce patrimoine et mieux connecter le Donjon à son environnement. Des végétaux majoritairement typiques d'un jardin médiéval et médicinal ont été plantés au pied de l'édifice pour souligner la pierre des murs et rappeler le passé historique des lieux. Un arrosage automatique intégré a été mis en place pour une meilleure gestion de l'eau. Les travaux ont été portés par la Ville de Niort (à hauteur de 100 000 €) avec une participation de Niort Agglo (15 000€).

**L'école Jean Macé élémentaire dispose aujourd'hui d'un jardin pédagogique fonctionnel** à la place de l'espace vert en friche du logement de fonction. Ce projet de mise en valeur, à l'initiative des enseignants, du référent périscolaire et du coordonnateur scolaire, a démarré en octobre 2020 pour sensibiliser les élèves à :

- ✓ Valoriser les végétaux existants et la biodiversité (végétale/ animale)
- ✓ Mettre en avant les avantages des végétaux (protection/ répulsion/alerte...) et leurs inconvénients (défense naturelle: toxicité/épines/couleurs...)
- ✓ Attirer l'attention sur les idées préconçues (rouge = dangereux, odeur délicate = sans danger...)
- ✓ Faire le lien entre l'existant et les espaces de culture

Le service « Espaces verts et naturels » et le « CTM » (Centre Technique Municipal) ont également apporté leurs connaissances et expertises puis ont contribué à la :

- Préservation de la biodiversité des essences végétales existantes
- Réalisation de parcelles potagères et/ou cultivables
- Fourniture de plans
- Mise en place d'un récupérateur d'eau
- Décoration du mur du jardin avec du matériel de récupération, palette et plantations fleurs ou herbes aromatiques dans pots par les enfants en périscolaires.



### Action 1.2.3.1 – Rendre systématique la réalisation d'inventaires naturalistes/biodiversité en amont de tout projet/aménagement



#### Le Centre technique municipal vient d'être labellisé Refuge pour les

**chauves-souris.** En 2014, dans le cadre de grands travaux de restauration du site, des agents ont signalé la présence d'une colonie de chiroptères dans un bâtiment voué à la démolition. Guidés par l'association Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE) et le service biodiversité de la ville, les agents du service menuiserie vont être sensibilisés au cycle de vie de l'animal pour le reloger dans un autre



bâtiment tout en adaptant la programmation de l'opération en fonction de son rythme de vie. Trois gîtes artificiels en bois de châtaigner seront créés et mis en place en 2015 ainsi que des aménagements des combles dans un autre bâtiment. La distinction salue d'une part les aménagements réalisés et d'autre part la volonté de la Ville à intégrer lors tout chantier la préservation d'habitat de cette espèce menacée par la raréfaction de leur habitat et des insectes dont ils se nourrissent.

La Ville de Niort a signé en 2019, la Charte départementale pour la prise en compte des chiroptères dans les bâtiments publics et les ouvrages d'art, mise en place de manière partenariale entre le Département des Deux-Sèvres, le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement des Deux-Sèvres, l'Association Départementale des Maires des Deux-Sèvres et DSNE. En 2019, un premier inventaire des populations de chiroptères a permis de sélectionner plusieurs sites intéressants pour leur assurer un gîte : les Vieux Ponts, la voûte souterraine du port et celle du Moulin du Pissot, les ponts Main, le Bief du Grenouillet, l'ancienne poste de Souché, l'ancienne usine des eaux du Vivier, les moulins de Bouzon et de Comporté.

L'action 2 "**Niort ville refuge pour la loutre d'Europe**" a été sélectionnée par le comité scientifique et technique du concours capitale française de la biodiversité **pour figurer au 'recueil d'actions exemplaires 2021'**. Elle est consultable sous la forme de fiche action : <http://www.capitale-biodiversite.fr/liste-experiences>

### Objectif 1.2.3– Protéger les espèces et développer le volet connaissance

Depuis 10 ans, la ville fait appel à des fauconniers pour assurer **des campagnes écologiques d'effarouchements des corvidés** (fin septembre) **et des étourneaux** (début octobre) établis dans les arbres de la place de la Brèche. L'opération, répétée sur 3 jours consécutifs, est réalisée à l'aide de rapaces, elle permet de chasser les



étourneaux sans avoir recours à des tirs d'effarouchement. Le choix de cette démarche écologique permet de limiter de façon naturelle les nuisances occasionnées par les corvidés sur l'esplanade, le mobilier urbain, et de limiter les grands rassemblements d'étourneaux.



Dans le cadre de la lutte alternative contre les frelons asiatiques et à titre expérimental, la ville de Niort propose de mettre à disposition des apiculteurs amateurs de la commune **des muselières anti-frelons asiatiques** (dispositif composé de bois et de grillage offert par la municipalité) qui se fixent sur l'avant de la ruche pour limiter la prédation des

abeilles par les frelons asiatiques à la sortie de celle-ci. L'avis des propriétaires des ruches participant à l'expérimentation de ces systèmes sera collecté en fin d'année pour évaluer l'efficacité la démarche.

### Objectif 1.2.7 – Mobiliser les habitants et les acteurs pour la biodiversité

Le programme d'animations de la **Charte « Jardin au naturel »**, co-piloté par la Ville et Niort Agglo (Service des Eaux et des Déchets) a reconduit ces animations avec les partenaires habituels. Les vidéos proposées lors du premier confinement ont été renouvelées cette année, un vrai succès. Deux vidéos « Comment faire ses semis ? » et « Tout sur la tomate ».



Thématiques 2021 : Les oiseaux niortais, entretenir et connaître son sol, le compost, le jardin au fil des saisons, les plantes sauvages et leur utilité à la maison (cuisine et produits ménagers), le bal des papillons, des graines en tous genres, l'arbre face au changement climatique, associations et rotations au jardin, le broyat, le lombricompostage.

⇒ **460 jardiniers adhérents**



## Action 1.2.7.1 – sensibilisation des acteurs publics et privés (y compris les élus et les entreprises) à la biodiversité

Depuis plus d'un an, Le service Jardins et Espaces naturels, qui assure la gestion de 325 ha d'espaces verts et naturels, a diminué la fréquence de la fauche afin d'**entretenir les espaces verts en gestion différenciée pour favoriser la biodiversité.**

Cette pratique a permis notamment au printemps de révéler par exemple l'apparition de nouvelles plantes comme des variétés d'orchidées sauvages au Clou Bouchet ou des champs de pâquerettes sur les pelouses. Au regard de ces observations, les agents ont élaboré de nouvelles stratégies de gestion des sites en les classant selon leur intérêt écologique, leur fréquentation et leur situation :



- ✓ Des interventions fréquentes pour **les espaces « de prestige » de la ville** comme les Jardins de la Brèche, Port Boinot, les secteurs plus larges de fleurissement qui accompagnent les bâtiments publics,
- ✓ Une gestion plus espacée avec des espaces laissés en prairies et fauchés quatre fois dans l'année pour **les espaces "paysagers"** venant le plus souvent accompagner l'habitat (lotissements, rue et avenues...) où la fréquentation humaine est moindre, mais de proximité,
- ✓ Favoriser la biodiversité, sans pour autant donner l'impression d'abandon dans **les espaces « extensifs ou naturels »**, plutôt grands, en accompagnement de voirie avec peu de fréquentation humaine (ex : au Clou-Bouchet, aux abords des boulevards Tardy et de l'Atlantique, et de la rue Henri-Sellier). Interventions prévues seulement sur les lieux de passage et les aires de jeux pour laisser la pousse de l'herbe et de la végétation arbustive,
- ✓ Fauches programmées uniquement après reproduction des espèces pour **les espaces naturels « à enjeux écologiques »**, comme le marais de Galuchet, le bois de la Roussille, les prairies sèches de l'aérodrome, où l'humain est peu présent. Les interventions seraient uniquement programmées si nécessaire pour l'intérêt de la faune et de la flore dans le but de laisser la nature s'y développer, là où les espèces sont rares à protéger, à préserver.

Ces nouveaux modes et plans de gestion différenciés en fonction des espaces permettent donc de favoriser un meilleur développement de la nature dans chaque quartier et mieux favoriser la biodiversité.



**Des panneaux de communication** sont aujourd'hui **installés sur les espaces verts extensifs ou naturels** pour informer la population du choix de la gestion différenciée sur site.

## Un temps fort sur le thème de la biodiversité intitulé « Histoire de

**Nature »** a été proposé aux niortais entre les 13 et 18 septembre pour les sensibiliser à l'effondrement de la biodiversité en lien avec l'urgence climatique et les inviter à mieux protéger les trésors naturels qui les entourent. En partenariat avec la mission valorisation du patrimoine, Niort Agglo, des experts, les associations dont les stands étaient positionnées à Boinot, la collectivité proposait plusieurs rendez-vous :

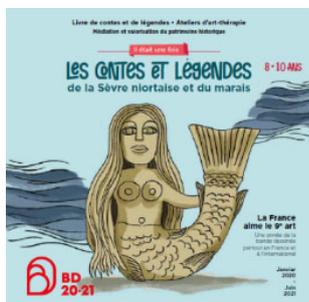
- ✓ 2 conférences : quelle est la biodiversité niortaise et comment contribuer à mieux la connaître et la préserver ? / l'arbre face aux changements climatiques
- ✓ 2 ateliers d'art thérapie : contes et légendes du Marais Poitevin
- ✓ 2 ateliers photographiques : comment prendre en photo un arbre
- ✓ 1 visite guidée du site du moulin du Pissot
- ✓ 1 cinéma plein air : il était une forêt=Annulé
- ✓ 2 expos photos : un geste pour la biodiversité (concours photos organisé par la ville) / les arbres remarquables
- ✓ Des balades : dans le jardin des plantes / dans le centre-ville / à la découverte du Marais de Galuchet / l'art et la nature



Les agents de la collectivité et de Niort-Agglo ont également bénéficié d'un programme d'animations de sensibilisation entre 12h et 14h. (7 visites guidées / 1 concours photo / 1 exposition).

- ⇒ **22 évènements au total (grand public + agents municipaux)**
- ⇒ **220 participants (hors visite expos)**
- ⇒ **26 agents municipaux de 11 services se sont mobilisés pour mener à bien cet évènement**

Exemples de témoignages laissés par les agents et participants :



« Merci pour cette super initiative ! ».

« Une autre façon de rencontrer des collègues d'horizons bien différents, hors des réseaux liés à nos activités respectives. Une façon de s'enrichir, de mieux connaître l'environnement dans lequel nous travaillons et d'être à notre hauteur "ambassadeur" de la ville que l'on sert. Merci de nous avoir offert ces pauses culturelles animées par des guides de qualité. »

« Très bon format, très bon horaire. A renouveler et à étoffer ».

« Un grand merci ! C'est une très bonne initiative, à reconduire bien sûr ! Très bien les créneaux proposés entre 12h et 14h ».

« C'était super, enchantée de découvrir de formidables personnes-ressources : à renouveler ! ».



La Ville de Niort, Niort Agglo et leurs partenaires ont participé à la **4<sup>ème</sup> édition de la Journée mondiale de nettoyage de notre planète**

« **World clean up day** », samedi 18 septembre qui s'est déroulée simultanément dans 180 pays du monde.

C'est donc dans l'esprit de sensibiliser les citoyens à mieux produire, mieux consommer

et moins jeter que 28 rando-collectes étaient organisées à partir de 9h30 dans les neuf quartiers afin de ramasser les différents déchets présents dans les espaces ruraux et urbains. Tous les participants se sont ensuite rassemblés dans les jardins de la Brèche pour découvrir le chiffre de la quantité globale de déchets ramassés s'élevant à 5600 litres (dont 2400 de déchets recyclables) et ont profité du village de la propreté mis en place pour l'opération en présence de l'ANJCA (association niortaise pour le jumelage ou la coopération avec Atakpamé), Zéro Waste, le Rotary club de Niort, Unis-Cité, la Ressourcerie Bazar, le groupe Personal Box...

Des ateliers et des activités ludiques étaient proposés par les différents intervenants sur la réduction et la revalorisation des déchets, la sensibilisation au tri, la valorisation du métier d'agent de la propreté urbaine. Des informations complémentaires et actualisées ont également été disponibles sur [diffuz.com](http://diffuz.com) le portail des défis à relever Diffuz, initié par la Macif.

⇒ **28 rando-collectes / 300 participants**  
⇒ **5600 litres de déchets ramassés ?**

Afin de montrer l'exemple et participer au changement de notre ville, **Plusieurs rando-collectes ou opérations diverses de nettoyage ont été également organisées** au cours de l'année:

- Janvier et mars : Des jeunes en service civique se sont déployés par petits groupes et ont ramassé un bon nombre de déchets et une grande quantité de mégots dans le centre-ville et le quartier du Pontreau. Cette opération a permis aux jeunes nouvellement en mission de s'intégrer au groupe, de renforcer la cohésion d'équipe.
- Février : Déployés en cinq groupes, 26 enfants et ados du centre socioculturel de Part et d'Autre du Clou Bouchet ont arpenté les rues du quartier pour collecter les déchets abandonnés. Ils étaient encadrés par les animateurs du centre de loisirs et de l'association Vent d'Ouest, ainsi que par des agents de propreté de la Ville de Niort. Leur intervention a été complétée par deux ateliers de sensibilisation au tri animés par la direction des Déchets de Niort Agglo.
- Juin :
  - Dans le quartier du Pontreau, les enfants des écoles Jules-Ferry et Pierre-de-Coubertin ont travaillé sur la valorisation des déchets et des métiers de la propreté. Ils ont participé à une rando-collecte dans le quartier, encadrée par des animateurs du centre socioculturel Grand Nord et des agents de la Ville de Niort. Avec les déchets collectés, ils ont réalisé une création plastique. Cette opération était organisée dans le cadre de la journée d'inauguration des nouveaux composteurs collectifs installés au pied des tours
  - En lien avec la ville, le Drop, le club des partenaires de Niort Rugby Club a mené l'opération propreté "Éco action ovale", sur six sites de la ville où dépôts sauvages et détritiques en tous genres avaient été laissés sur le domaine public. Cette action citoyenne et éco responsable a mobilisé une cinquantaine de personnes







# Défi 2

*Une ville durable, qui allie préservation du climat, qualité de vie et économies d'énergie*

## Objectifs stratégiques

- ▶ Répondre à l'urgence climatique
- ▶ Développer les modes de déplacements actifs et moins polluants
- ▶ Rechercher la sobriété et améliorer l'efficacité énergétique
- ▶ Développer les énergies renouvelables
- ▶ Renforcer la résilience et les capacités d'adaptation aux changements climatiques

## Cibles chiffrées

- Atteindre et lorsque cela est possible dépasser les objectifs du PCAET 2020-2024  
Viser la neutralité carbone en 2050 pour contribuer à maintenir l'hypothèse du réchauffement sous la barre des +2° C
- Diminuer par 2 les émissions de GES liés à l'usage de la voiture
- Doubler la part modale des transports en commun et des modes doux
- Réduire de 40% la consommation énergétique des bâtiments tertiaires en 2030 (loi Elan)
- Réduire de 20% la consommation énergétique globale en 2030 (loi transition énergétique)
- Porter à 32% la part des ENR dans la consommation d'ici 2030 (cible nationale)

# Contribution du défi 2 aux ODD



	<p>Le défi 2 répond prioritairement aux ODD 7, 11, 13</p>
	<p>Le défi 2 répond de façon secondaire à l'ODD 3</p>

## Action 2.2.4.2 – Repenser l'utilisation de la rue et la place de la voiture en centre-ville sans voiture



Afin de faciliter la cohabitation des engins motorisés avec les modes de déplacements doux et sécuriser les déplacements, en particulier ceux des piétons et des cyclistes, **la zone de circulation apaisée, dite « zone 30 » a été étendue**, début août, à l'ensemble du cœur urbain délimité par la Sèvre, les boulevards de l'Europe, Atlantique, Pasteur et la voie ferrée Parthenay-Gare.

**Pour notre sécurité, levons le pied**

**Vous entrez dans une zone limitée**

**niort DURABLE 2030**

Certaines rues étaient déjà concernées pour répondre ponctuellement à des problématiques très localisées, aujourd'hui cette décision permet donc d'uniformiser la limitation de vitesse sur un secteur défini et de favoriser ainsi la communication, l'animation urbaine et inciter à laisser la voiture pour effectuer des trajets courts.

Un travail de diagnostic, croisant caractéristiques techniques et fonctions principales des rues, a permis de définir les limitations de vitesse pouvant être appliquées pour chacune d'elles. Au sein de cette zone apaisée, des modulations seront donc apportées. Les étroites ruelles de la colline Saint-André, par exemple, seront limitées à 20 km/h, tout comme le quai Métayer, très apprécié des promeneurs, identifié comme zone de rencontres.

Ce projet, qui a reçu un avis très favorable de la commission mobilité, évoluera avec le temps. D'autres aménagements en cours d'études viendront compléter ce dispositif pour favoriser les déplacements doux au sein de la ville, notamment un itinéraire vélo reliant la gare SNCF avec le Pôle de Noron. Pour la sécurité de tous, d'autres quartiers de la ville feront l'objet de zones de circulation apaisées prochainement.

### Nouvelles règles mises en place dans les nouveaux espaces :



- ✓ Zone de rencontre et zone 30 : ces zones sont affectées à la circulation de tous les usagers
- ✓ Zone de rencontre : La vitesse est limitée à 20 km/h. Les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules
- ✓ Zone 30 : La vitesse est limitée à 30 km/h. Les piétons circulent de part et d'autre de la chaussée qu'ils peuvent traverser en tout point



## Objectif 2.3.2 – Prioriser la rénovation thermique, préférer l'isolation et la ventilation naturelle à l'installation de la climatisation

### Action Cit'ergie « 3.5 – Élaborer une stratégie énergétique dans la rénovation du patrimoine et le développement des EnR »

Début 2021, la collectivité a commencé à appliquer à la plupart de ses projets urbains et patrimoniaux **le CAPTEN (CAhier des Prescriptions Techniques et ENvironnementales de la Ville de Niort)**. Ainsi, de nombreux projets ont pu être évalués au travers de 10 thématiques (énergie, matériaux, biodiversité, santé, confort...), et des propositions pour rendre ces projets plus vertueux et intégrés au développement durable ont pu émerger de ce travail. Ce fut le cas par exemple de l'école George Sand, de l'îlot Denfert-Rochereau, du futur Centre Technique Municipal Espaces Verts et Naturels.



Les travaux d'économie d'énergie donnent droit à des certificats d'économie d'énergie (CEE) selon l'énergie et le CO2 que l'on estime économiser grâce à ces travaux. Ces certificats peuvent ensuite être vendus aux grandes entreprises de production d'énergie, générant un bénéfice. Ainsi, les travaux d'économie conduits sur le patrimoine municipal (isolation de toiture, changement d'huissieries, remplacement de chaudières) ont permis d'économiser 1 859 700 kWhc, soit l'équivalent de la consommation de chauffage de 170 foyers. En les revendant, la collectivité a gagné 13 130 €HT.

Le Décret tertiaire, issu de la loi Elan (1) oblige les gestionnaires de patrimoine à réduire leurs consommations d'énergie : -40 % d'ici 2030, -50 % d'ici 2040 et -60 % d'ici 2050. L'enjeu est donc de taille en matière de performance énergétique pour la collectivité.

Lors d'un changement d'exploitant pour gérer certaines des installations techniques de la collectivité (chaufferies, climatisation, ventilation...), il a été décidé de transformer ce marché en contrat de performance énergétique. Ainsi, en plus de gérer les chaufferies et autres installations, l'entreprise s'engage à diminuer la consommation d'un certain pourcentage. Si elle est sous ce seuil, les bénéfices sont répartis entre l'entreprise et la collectivité. Mais si elle n'y parvient pas, elle prend en charge l'intégralité du surcoût engendré. Elle a donc tout intérêt à bien exploiter les installations. Les bâtiments concernés sont au nombre de 15, répartis entre la Ville de Niort, la Communauté d'Agglomération du Niortais, le Centre Communal d'Action Sociale et l'Association de gestion de la Scène nationale « Le Moulin du Roc ».

(1) La loi du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique

## Un projet de rénovation énergétique globale a débuté cet été à l'école George Sand.

Le cabinet Drodolot de Nantes a été retenu pour avoir allié esthétique et développement durable. Cela permettra de diminuer de 70% la consommation pour atteindre la classe A du DPE.



Le bâtiment sera exemplaire à plusieurs niveaux :

- ✓ L'isolation de cette école de 1 746 m<sup>2</sup> sera donc entièrement reprise (murs, toit et menuiseries) et le préau sera agrandi afin de donner plus d'espace aux enfants. L'élément bois, associé à la végétalisation omniprésente, apportera à ce bâtiment des qualités à la fois esthétiques et écoresponsables. La façade végétalisée côté cour améliorera notamment le confort d'été tout en réduisant les consommations d'énergie,
- ✓ Des panneaux photovoltaïques seront installés sur le toit. Le système de ventilation actuel, peu performant et imposant sera entièrement refait pour offrir un meilleur confort et intégrer de la récupération de chaleur. Les luminaires vont être passés en LED (bien moins énergivores),
- ✓ Plusieurs éléments intérieurs seront conservés ou réemployés, dans une logique d'économie circulaire. Par exemple, les portes de placard en bois vont être réutilisées pour devenir de nouveaux gradins.

Une étude en coût global est également réalisée sur l'équipement, pour faire des choix de construction pertinents et pérennes.

Pour tous ces éléments, le concours du CAPTEN dont la rédaction a été pilotée par l'UTEC (Unité de Transition Énergétique et Climatique) a permis d'identifier les points les plus intéressants à creuser et de se saisir de l'ensemble des enjeux développement durable.

## Territoire engagé transition écologique

Afin d'accélérer l'engagement des collectivités dans la transition écologique, Cit'ergie et le label Economie circulaire deviennent le programme Territoire engagé transition écologique.

**La ville de Niort**, avec son score de 58 points qui lui a permis d'être distinguée du label CIT'ERGIE en 2019, **est aujourd'hui labellisée 3 étoiles CLIMAT-AIR-ENERGIE.**

CIT'ERGIE est un label valorisant la performance et la progression des politiques et actions climat-air-énergie des collectivités. C'est une déclinaison nationale, portée par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), du programme Européen Energy Award.



Il s'agit d'une démarche de management de l'énergie, un système de qualité basé sur une démarche progressive d'amélioration continue, des premiers pas jusqu'à l'excellence.

Le troisième cycle CIT'ERGIE 2021-2024, qui s'engage, va permettre d'établir un nouvel état des lieux, puis de définir et mettre en œuvre un plan d'actions pour progresser encore dans cette démarche d'amélioration continue. Objectif : la 4ème étoile, avec 65 points



**En juin, Niort a obtenu pour 5 ans, sa première étoile au titre du label Villes et villages étoilés**

organisé par l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (ANPCEN). Une première reconnaissance de son engagement pour le climat via sa lutte contre la pollution lumineuse (néfaste pour la biodiversité et le climat) et de ses actions de sensibilisation des citoyens et acteurs du territoire par l'extinction progressive de son éclairage public.

La consultation des habitants sur le sujet a laissé apparaître une approbation de la démarche à hauteur de 68 % et une acceptabilité de 15 % supplémentaires sous condition d'amélioration du dispositif. Cette opération motivée par la préservation de la biodiversité en réduisant l'impact néfaste de l'éclairage nocturne sur la faune et la flore, l'amélioration du bien-être des habitants permet de redécouvrir la sérénité de la nuit, ses bruits, ses étoiles et de réaliser des économies d'énergie.

La première vague d'extinction débutée en juillet 2020 entre 24h et 5h30 a permis 45,8 % d'économies d'énergie sur le périmètre concerné et l'opération s'étend depuis juillet 2021 aux quartiers résidentiels en périphérie de l'hyper-centre : Pré-Leroy et ses abords, Sablières, Strasbourg, Bellune, l'arrière de l'hôpital, une partie du secteur de Port Boinot, les zones pavillonnaires situées entre le boulevard de l'Atlantique et l'hyper-centre. Une circulation piétonne éclairée sera cependant maintenue entre les quartiers Tour Chabot/Gavacherie et le Clou-Bouchet.

Une réflexion est en cours pour l'hyper centre et des secteurs classés « politique de la ville » (Clou-Bouchet, Tour-Chabot/Gavacherie, Pontreau/Colline Saint-André) pour lesquels une étude d'optimisation des éclairages est en cours sur l'utilité de chaque luminaire, l'intensité de leur éclairage et leur vétusté mais aussi sur l'éclairage des rues de l'hyper-centre, des arrêts de bus, ainsi que sur celui des vitrines la nuit.

Une carte avec un code couleur et légende a été publiée sur le site Vivre à Niort et dans le magazine Vivre à Niort de juillet pour bien informer les riverains des zones non éclairées de minuit à 5h30.



Dans le cadre de son contrat de performance énergétique (CPE) pour 5 ans, **la Ville poursuit le remplacement des anciens luminaires par des modèles à technologie LED, moins consommateurs en électricité.** L'objectif est d'atteindre 72 % d'économies d'énergie. Depuis 2018, 2 624 luminaires ont été remplacés dans les quartiers et 496 dans le centre-ville sur un patrimoine global de 11 224 lampadaires.



En parallèle, la direction « Patrimoine et Moyens » réalise elle aussi des travaux d'économie d'énergie. Pour exemple, tous les anciens éclairages du complexe sportif (1500m<sup>2</sup> de salles) situé dans le quartier de Champclairiot ont été changés au profit d'un éclairage LED entre novembre et décembre 2020 générant ainsi une réduction de la facture à hauteur de 60%.

⇒ **53 % d'économie d'énergie depuis 2018**

**Sans action de la part de la ville la facture énergétique aurait presque doublé avec une augmentation sur les coûts de l'énergie**

### **ACTION CŒUR DE VILLE**

Niort a été sélectionnée pour participer parmi 222 villes moyennes au dispositif partenarial national «**Action Cœur de Ville**». La Ville de Niort et la Communauté d'Agglomération du Niortais ont signé un engagement jusqu'en 2024 avec l'Etat, l'Etablissement Public Foncier Nouvelle-Aquitaines, Action Logement, l'Agence Nationale de l'Habitat, la Banque des Territoires, partenaires financiers, et les acteurs locaux pour renforcer l'attractivité et le rayonnement de la ville centre de l'agglomération.

Le programme stratégique Action Cœur de Ville qui répond à 12 des 17 Objectifs de Développement Durable s'appuie sur 5 orientations transversales :

- 1) Intensifier le rapport entre l'emploi, l'activité et l'habitat ;
- 2) Concilier qualité urbaine et environnement paysagé naturel et patrimonial ;
- 3) Accéder, connecter, innover ;
- 4) Promouvoir, rayonner, visiter ;
- 5) Déployer les moyens, les outils de mise en œuvre.

Les actions développées dans ce cadre cohérent abordent ainsi des sujets ou des projets diversifiés, comme la sobriété foncière, le bien vieillir en ville, le sport/santé ou encore le renouveau du Chemin Communal du troisième Millénaire.

Sur 102 actions envisagées au total, le bilan de mi-parcours s'appuie sur les 42 actions désormais enclenchées à ce stade au travers de 95 opérations.

#### ⇒ **Un exemple :**

L'impulsion sur **la galerie Victor Hugo d'une opération commerciale et résidentielle** en lieu et place d'une friche commerciale vise à renforcer la dynamique de l'offre commerciale et la diversification de l'offre de logements en centre-ville. Le maître d'ouvrage de l'opération, Immobilière Atlantic Aménagement, propose un projet immobilier cohérent sur la base d'un programme d'environ 17 logements locatifs et une surface commerciale de près de 900 mètres carrés. Une convention avec l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine assure la maîtrise foncière à l'amiable.



Ce projet Action Cœur de Ville **lauréat en 2021** de la première session du fonds friches - recyclage foncier bénéficie à ce titre d'une aide de 690000 Euros octroyée dans le cadre du plan de relance. A l'achèvement des travaux prévu en 2023, la galerie

Victor Hugo renouvelée devrait rouvrir ses portes au public avec l'accueil d'une enseigne nationale, locomotive commerciale en hypercentre.



**Action Cit'ergie « 4.7 – Améliorer la mobilité des agents. Développer le covoiturage au sein de la collectivité pour tout type de trajet »**

**Action Cit'ergie « 3.5 – Déployer de nouveaux vélos électriques avec le service de transport public gratuit »**

La ville de Niort a participé pour la 8ème fois au **Challenge de la Mobilité**, organisé par l'ADEME Nouvelle-Aquitaine, qui s'est déroulé du 7 au 13 juin 2021.

L'objectif de ce Challenge est de réduire l'impact environnemental et le risque routier des déplacements domicile-travail en encourageant les alternatives à l'utilisation individuelle de la voiture, et en valorisant le recours au covoiturage, transports en commun, vélo, marche, roller, trottinette, télétravail..., une semaine pour continuer à aller au travail autrement ou en profiter pour changer nos habitudes.

⇒ **15 agents de la ville ont participé au challenge, pour un nombre de 63 trajets cumulant une distance de 1 018 km. Le taux de report modal, c'est-à-dire le nombre de participants utilisant un mode alternatif, a été de 9,52 %.**





# Défi 3

*Une ville nourricière où la production agricole locale fournit une alimentation saine et de qualité*

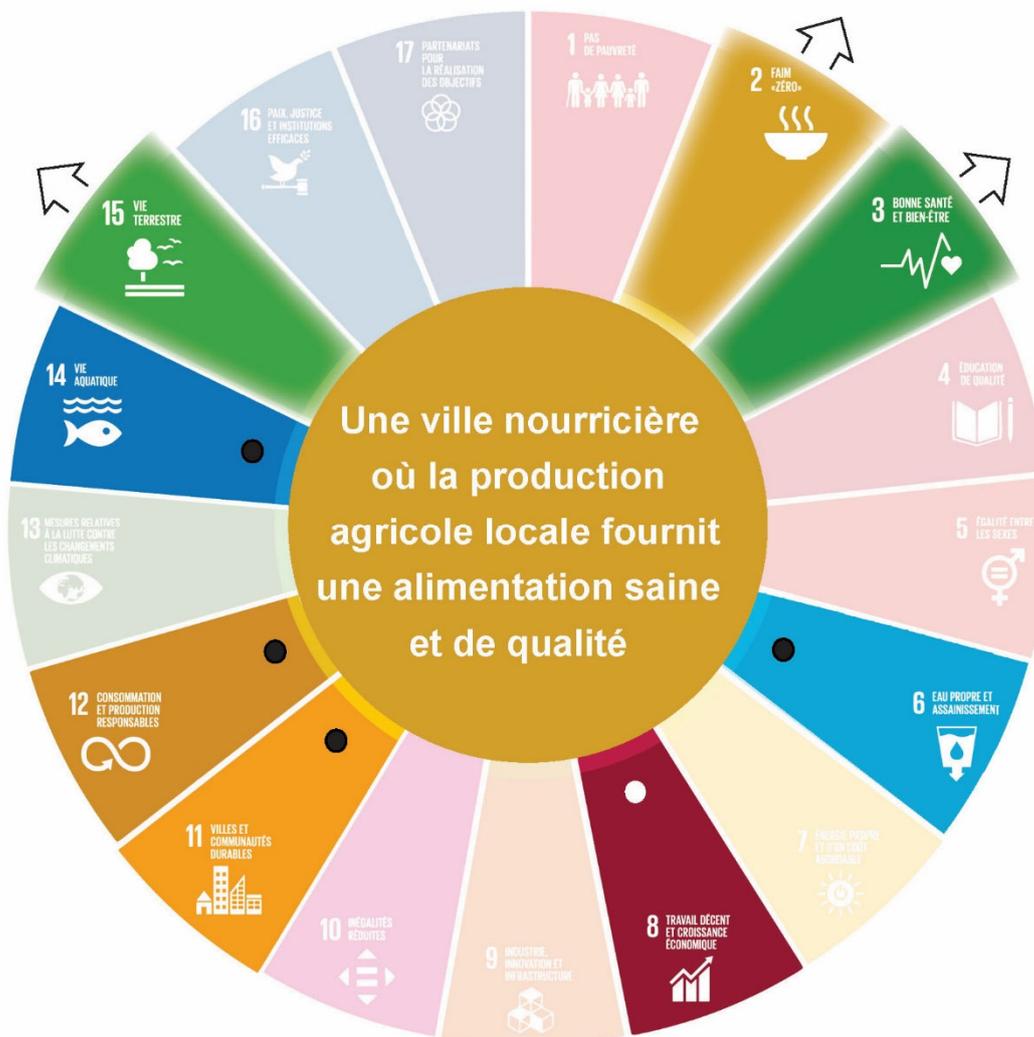
## Objectifs stratégiques

- ▶ Privilégier/favoriser le développement d'une agriculture de qualité, bonne pour la santé des producteurs et des consommateurs, créatrice d'emploi et orientée vers l'alimentation de la ville
- ▶ Favoriser la transformation et la consommation locales

## Cibles chiffrées

- Dans le cadre de l'élaboration du Plan Alimentaire Territorial de l'Agglomération, dépasser l'objectif national de 2/3 de la production en agriculture durable, avec des produits issus de l'agriculture biologique, de la certification environnementale ou de produits sous signes officiels de qualité
- Tendre vers l'objectif régional de 80% des exploitations certifiées bio, « Haute Valeur Environnementale » ou équivalent en 2030 sur le territoire de la Ville
- 50% de produits durables ou sous signes d'origine et de qualité (dont 20% de produits bio) dans la restauration collective, publique et privée en 2022. Atteindre au moins 80% dont 40% de bio en 2030

## Contribution du défi 3 aux ODD



	<p>Le défi 3 répond prioritairement aux ODD 2, 3, 15</p>
	<p>Le défi 3 répond de façon secondaire aux ODD 6, 8, 11, 12, 14</p>

### Action 3.2.3.1 – Développement des produits bio (label) et locaux dans la restauration collective et événementielle

Depuis le 30 octobre 2019, la Loi Egalim oblige les restaurants scolaires à proposer un repas végétarien par semaine. Le service de restauration fait preuve d'inventivité. **Dans les restaurants scolaires niortais, on sert des repas végétariens depuis 2018**, c'est-à-dire sans protéines animales autres que les œufs ou les laitages.



Loin d'être vécue comme une contrainte, cette disposition a ouvert de nouveaux horizons à l'équipe de restauration, en recherche constante de nouvelles recettes, à base de produits de saison, frais, locaux et souvent bio. Chili aux légumes, lasagnes aux épinards, polenta aux pois cassés... Sur un mois, les cuisiniers alternent des menus constitués de légumes où viande et poisson sont remplacés par des

œufs, des produits laitiers ou une association légumineuses céréales. Tous rassient autant qu'ils régalent les jeunes gourmets !

**La qualité des produits servis dans les restaurants scolaires est au rendez-vous** avec une part de 60 % de produits durables dans les assiettes : fruits et légumes de saison, produits locaux, bio, labellisés, circuits courts. L'objectif est d'atteindre progressivement 20 % de bio d'ici 2022.

Dans le cadre de la démarche « Mon restau Responsable », **Le service restauration s'est porté volontaire pour tester un logiciel libre développé par le Centre Hospitalier de Niort pour réduire le gaspillage alimentaire.** Il s'agit d'un outil de modélisation permettant de quantifier le prix, l'empreinte carbone ainsi que l'impact déchet de nos menus. Un pas de plus vers la recherche de leviers pour une cuisine collective exemplaire et de qualité.

⇒ **60% produits durables dont 16% Bio**  
⇒ **4000 repas / jour**



## Objectif 3.2.2 – Renforcer la sensibilisation des consommateurs à l'intérêt de consommer local et sain

Avec le soutien de la ville, **le conseil de quartier de Saint-Liguaire a organisé la première édition de son marché de producteurs et artisans** et s'est déroulé le samedi 10 octobre dans le centre bourg. Celui de Souché s'est déroulé le même jour.

Cet évènement été mis en place pour favoriser les circuits courts afin de promouvoir des modes de consommations respectueuses de l'environnement mais également passer du bon temps entre riverains. Un repas convivial s'est tenu également dans une ambiance musicale assurée par des musiciens niortais pour prolonger la bonne humeur.

- ⇒ **20 producteurs locaux**
- ⇒ **400 participants**

NIORT

YAKA-YALE

APE

OLS

sans ma ville je n'existe pas!

# Marché

## de PRODUCTEURS

Organisé par le Conseil de quartier de Saint Liguaire

### Saint Liguaire

Dimanche

# 10 octobre 2021

8h -14h - Centre bourg de St Liguaire  
Restauration sur place

**ANIMATION MUSICALE** *SAM'BAT*  
à partir de 9h00 avec la batucada *LA RUE*

**APERO-CONCERT**  
à midi, avec le groupe *joks*  
pop rock

Contact : Service Proximité et Relations aux citoyens 05 49 78 78 98



# Défi 4

*Une ville sobre avec des modes de vie,  
de production et de consommation  
responsables*

## Objectifs stratégiques

- ▶ Réduire les déchets à la source et améliorer leur taux de recyclage
- ▶ Gérer durablement la ressource en eau
- ▶ Progresser vers des modes de production et de consommation et des achats responsables

## Cibles chiffrées

- 65% de déchets valorisés en 2025 et 70% en 2030
- Baisse de 50% des déchets non dangereux mis en décharge en 2025 par rapport 2010
- Baisser de 50% les biodéchets produits et collectés d'ici 2030
- 10% maximum de déchets municipaux mis en décharge d'ici 2030
- Atteindre les objectifs du SAGE Sèvre Niortaise et Marais Poitevin :
  - Concentration en nitrates : 40 mg/l en moyenne et 50 mg/l maximum pour les pics
  - Concentration en pesticides : 0,1µg/l par matière active, 0,3µg/l pour la somme des matières actives observée dans un même échantillon d'eau.

# Contribution du défi 4 aux ODD



	<p>Le défi 4 répond prioritairement aux ODD 6, 11, 12</p>
	<p>Le défi 4 répond de façon secondaire aux ODD 3, 4, 8, 14</p>

**Les groupes scolaires Jean-Zay, Jules-Ferry, Agrippa-d’Aubigné et La Mirandelle possèdent désormais leur poulailler.**

Ce sont les agents municipaux du CTM (services maçonnerie et menuiserie) qui ont emménagé pour chaque poulailler un enclos de 20 mètres carrés environ, un cabanon pour entreposer les graines et bien sûr la maison des poules de race Barbut, Marrans, Pékin, Pictave, Sabelpoot et Wyandotte.

Les enfants sont chargés de les nourrir, de prendre soin de leur bonne santé et d’entretenir l’espace. Des responsabilités qui les sensibilisent aux besoins de l’animal et à la lutte contre le gaspillage alimentaire, sachant que les déchets de préparation des repas des restaurants scolaires sont donnés aux poules, et qu’une seule d’entre elles peut manger entre 150 à 200 kg de restes alimentaires par an.



Elles sont vaccinées contre la salmonellose, et la paille souillée est récupérée par les agents de la fourrière animale de la Ville pour être valorisée en compost. C’est donc un projet transversal auquel collabore la Direction de la Réglementation de l’Attractivité Urbaine (DRAU) qui assure la partie logistique et l’entretien des poulaillers par différentes actions :

- La livraison des sacs de blé une fois par trimestre et de bottes de foin (donnés par le service Espaces verts)
- Le transfert des poules vers le centre de loisirs de Chantemerle pendant les vacances d’été
- La récupération des pailles souillées
- L’évacuation des animaux morts pour transfert à l’équarrissage

Une majorité des écoles niortaises sera, à terme, éligible à l’installation d’un poulailler.

Les prochaines concernées pour 2022 sont : Jacques-Prévert, Louis-Aragon et les Brizeaux (à l’étude).

⇒ **5 poulaillers (Coubertin/ Ferry / Zay /Aubigné / Mirandelle)**

⇒ **20 poules**



Après le Pontreau en 2020, c’est **le Clou**

**Bouchet** qui **se voit doté d’un**

**composteur collectif** place Raoul Auzanneau.

Une initiative portée par le CSC De Part et d’autre en partenariat avec l’association Vent d’Ouest. Cette installation est venue compléter une réflexion globale de l’espace qui a donné lieu à des travaux de restauration des clôtures et portillons des jardins partagés et une redéfinition des espaces afin de parfaire l’accessibilité.

L’association Vent d’Ouest et le CSC ont profité de la semaine européenne de réduction des déchets pour programmer des animations de sensibilisation à l’environnement à travers la présentation du nouveau composteur et d’en transmettre son importance. Les Jeunes d’Unis-Cité ont participé à l’opération en distribuant aux habitants qui le désiraient des bio-seaux fournis par Niort agglomération dans le but de montrer que les déchets peuvent être utiles et recyclés de chez soi.

⇒ **2 composteurs collectifs depuis 2020**

## Objectif 4.2.2 – Réduire la pollution des rivières/nappes phréatiques, notamment par la réduction voire la suppression des intrants chimiques



**La Ville de Niort s'est inscrite dans l'opération nationale "Ici commence la mer"** en associant les écoles et les conseils de quartier pour sensibiliser les Niortais à la nécessité de ne rien jeter, ni déverser sur l'espace public au risque de polluer la Sèvre et par conséquent l'océan (pour nous à travers la baie de l'Aiguillon).

Pour cela, un atelier sur le thème de l'eau décliné en 9 séances a été programmé sur les temps périscolaires de l'école Jean-Jaurès en octobre 2020. Une dizaine d'enfants ont donc été sensibilisés sur la préservation, la qualité, le cycle de l'eau et au respect de son environnement proche avant de réaliser, avec l'aide d'agents du Centre technique Municipal, un pochoir « Ici, commence la mer, ne rien jeter » pour être utilisé en marquage au sol devant les avaloirs d'eau pluviales.

L'opération sur les avaloirs s'est déroulée en mai dans le secteur de Goise/Champommier/Champclairot et a mobilisé dans un premier temps une quinzaine de personnes (conseillers de quartier et élèves) pour rappeler aux citoyens que tout ce qui est déversé (solvants, pesticides, peintures, graisses...) ou jeté (mégots, déjections, emballages, détritrus divers...) sur la voie publique, rejoint tôt ou tard la mer via les réseaux d'eaux pluviales, les rivières et les fleuves.

Un relais a été assuré par les collégiens de Philippe de Commynes puis par les centres socioculturels « du parc » (Tout-Chabot/Gavacherie) et « de part et d'autres » (Clou Bouchet) qui ont repris le slogan pour le déployer à leur tour localement.

## Action 4.3.1.1 – Augmenter les pratiques d'achats responsables des acteurs

### Dans la continuité de sa politique d'achats durables, la Ville a entrepris :

- ✓ L'acquisition :
  - De 315 charlottes réutilisables en tissu pour tous les agents de restauration (100 agents titulaires et remplaçants) et de 73 blouses tissues en remplacement des charlottes et kits visiteurs jetables indisponibles depuis la crise sanitaire,
  - D'un triporteur à assistance électrique et petit véhicule utilitaire électrique en remplacement des triporteurs thermiques.
- ✓ L'intégration de lots réservés aux structures de l'insertion dans le marché de prestations externalisées de nettoyage des locaux. Action réalisée en collaboration avec le guichet clauses d'insertion de Niort-Agglomération. Ils concernent les locaux de la Médecine du Travail et la Cellule Accompagnement Social du CCAS
- ✓ La valorisation des déchets issus du balayage mécanisé du service de la Propreté Urbaine (Aspiration déchets plastique, feuilles, graviers, mégots, pierres...). Les résidus solides sont stockés en régie puis collectés par un prestataire externe de la Vendée. 878 tonnes en 2019 et l'équivalent en 2020-2021.



### Action 4.3.2.3 – Equipements en matériels d'entretien plus performants, ergonomiques et économes

Dans une démarche de prévention des TMS (Troubles Musculo Squelettiques) et d'amélioration des conditions de travail dans le milieu de la restauration, **différentes actions de formation et d'achat de matériel spécifique** ont été mis en œuvre :



- ✓ Le déploiement de la technique du nettoyage par pré-imprégnation (dans les écoles et les restaurants scolaires) : 67 agents polyvalents, 75 ATSEM et 80 agents formés depuis 2020,
- ✓ L'acquisition de :
  - Balais ergonomiques et de kits vitres pour tous les restaurants,
  - Chaises légères et Tables « stopson » réduisant l'émission du bruit jusqu'à 22 dB (décibels) pour Michelet élémentaire, Sand et Aubigné avec renouvellement pour les autres équipements,
  - Lave-vaisselles à ouverture et dérochage automatiques pour Aubigné et Prévert (déjà installés à Coubertin, Pasteur, Zola) ainsi que 1000 assiettes très légères,
  - Chariots à niveau constant qui permettent de maintenir la vaisselle (assiettes..) à hauteur de prélèvement (La dépose et l'enlèvement se font sans avoir à se baisser),
  - 16 aspirateurs en remplacement des existants qui ne sont plus en état de fonctionnement.







# Défi 5

*Une ville citoyenne, culturelle et sûre  
où chaque acteur est coresponsable  
du bien-être et du bien commun*

## Objectifs stratégiques

- ▶ Prévenir les risques naturels et technologiques et anticiper la gestion des crises
- ▶ Une ville sûre pour tous pour permettre le bien-être, le vivre ensemble et la citoyenneté
- ▶ Créer du lien social et de l'attractivité par la culture et les manifestations
- ▶ Renforcer l'implication citoyenne des habitants par l'action
- ▶ Impliquer l'ensemble des acteurs économiques dans une démarche de RSE
- ▶ Inciter aux coopérations et mutualisations entre acteurs

## Cibles chiffrées

- Atteindre 25% de participation citoyenne avec une composition diversifiée

# Contribution du défi 5 aux ODD



	<p>Le défi 5 répond prioritairement aux ODD 8, 16, 17</p>
	<p>Le défi 5 répond de façon secondaire aux ODD 10, 11, 13</p>



Récompensée pour la 7<sup>ème</sup> année consécutive par le Haut Comité Français pour la Résilience Nationale (HCFRN) en novembre 2020, **Niort conserve sa 4<sup>ème</sup> étoile du Pavillon Orange obtenue en 2018 pour la sauvegarde des populations** à travers



toutes ses actions : la création d'un poste de commandement communal (cellule de crise), le déploiement de la télé-alerte, la mise en place de formations de gestion de crise en interne, la création d'une équipe de soutien de sécurité civile ou bien encore la gestion de la crise sanitaire Covid-19. Une distinction ultime.

Dans un même temps, en partenariat avec le CCAS et le PUMP (Poste d'Urgence Médico Psychologique de l'hôpital) **la Cellule d'Information aux Personnes Agées de la ville (CIPA) a contacté les 1 720 usagers de plus de 65 ans**, recensés dans le registre canicule communal étendu aux risques de la COVID 19. Le dispositif composé de 15 agents de la ville et 2 équipes de jeunes d'Unis Cité en service civique avait pour objectif de vérifier que les aînés entretenaient toujours un lien social, étaient en bonne santé, bénéficiaient toujours de l'aide à domicile enfin de rompre l'isolement. 53 demandes particulières ont été formulées (besoins de courses, de masques, de soutien psychologique, d'aide au ménage...) et 13 visites à domicile ont été assurées.

Distribué dans 36 000 magazines Vivre à Niort puis téléchargeable sur le site de la ville, **un document d'information communal sur les risques majeurs « DICRIM »** est à la disposition de tous les habitants depuis février.

Ce livret A5 de 16 pages, réglementaire et obligatoire pour les communes soumises à un Plan de prévention des risques et/ou comprises dans le champ d'application d'un plan particulier d'intervention\*, récapitule toutes les informations sur les risques majeurs auxquels Niort pourrait être confrontée : naturels (inondations, risques météo, risques sismiques, gonflement des sols argileux), technologiques (risques industriels, rupture de barrage, transport de matières dangereuses, risques industriels), sociétal (terrorisme) et sanitaires. On y trouve des explications sur l'organisation des services en cas d'évènement de grande ampleur mais aussi, pour chaque risque, une fiche comprenant un état des lieux, les mesures de prévention mises en place par les pouvoirs publics et les conduites à tenir.



\* La commune compte 2 PPR (Plans de Prévention des Risques\_inondation et technologique) et 2 PPI (Plans de Prévention d'intervention\_zone Seveso et barrage).

Afin de renforcer son dispositif, la municipalité a signé en mars **deux conventions de partenariat avec le SDIS 79 (Service Départemental d'Incendie et de Secours)** pour partager les bonnes pratiques et mobiliser les ressources des 2 côtés :

**Convention 1** : échange de bonnes pratiques

- Exercice de sécurité à l'aérodrome.
- Suivi psychologique suite à des interventions traumatisantes (choc post-traumatique)
- Exercice de gestion de crise commun
- Mutualisation de matériels de sécurité civile

## Convention 2 :

- mise à disposition de personnels de la section de soutien à la population de la réserve citoyenne des services d'incendie et de secours 79

En complément, la convention avec l'association de protection civile des Deux-Sèvres a été révisée suite à plusieurs changements (dénomination, président, tarification...).

## Action 5.1.2.1– Poursuite de la formation d'agents municipaux référents pour la gestion de crise incluant des exercices de simulation de catastrophes

Afin de renforcer l'appropriation des mesures opérationnelles en cas de crise, **plusieurs sessions de formations ont été dispensées :**

- Le 02/07/2020 : formation adjoints au maire sur le rôle de l' élu de permanence
- Les 24/09/2020, 15/10/2020, 12/11/2020 et le 19/11 : formation des cadres sur les fondements généraux de la sécurité civile et mise en pratique autour d'un scénario inondation en lien avec le SDIS 79
- Les 07/09/2021 et 09/09/2021 : formation équipe de soutien de sécurité : permanence téléphonique + application canicule (15 agents formés) / Mise en place d'un hébergement d'urgence avec le concours de la protection civile 79 pour équiper une structure accueillant 100 sinistrés (24 agents formés)

⇒ **81 personnes formées (16 adjoints/26 cadres/39 agents)**

- ✓ ⇒ **Sur les 3 sessions d'hébergement d'urgence démarrées en 2017, les 75 agents qui composent l'équipe de sécurité civile sont désormais tous formés**



## Objectif 5.3.2 – Sensibiliser au développement durable à travers la culture



### La Ville de Niort renforce son partenariat avec Le Festival Le Temps Presse qui, après 10 ans devient Cinema For Change.

Ce festival de films internationaux inspirants sur le développement durable a été accueilli à Niort à plusieurs reprises lors de la Semaine européenne du développement durable. Ces projections-débats de longs et courts métrages sont l'occasion de faire connaître les Objectifs de développement durable et de sensibiliser le grand public aux enjeux planétaires. De nombreux films sont sélectionnés et récompensés par le Prix des enfants, le prix jeunesse et le prix des étudiants.

L'édition 2021, parrainée par Marie Tabarly et le célèbre réalisateur Wim Wenders a été organisée intégralement en distanciel au

printemps. Un partenariat a été initié avec le cinéma d'art et d'essai le Moulin du Roc et la Direction de l'éducation. Les écoles d'Aubigné, Proust et la Mirandelle ont pu visionner les courts métrages et débattre des sujets. Dans la perspective de l'édition du Cinema For Change au printemps 2022, une nouvelle école ainsi que des collèges se sont inscrits dès septembre. Les élèves rejoindront les quelques 8500 jurés enfants à travers le monde et les enseignants s'engagent à faire usage de leur kit pédagogique pour les accompagner dans leurs choix. Des séances d'échanges avec les réalisateurs ou les acteurs seront organisées ainsi qu'une table ronde accessible au grand public.



## Semaine du développement durable du 29 septembre au 8 octobre 2021 :

Cette édition a mis en avant, de manière conviviale et participative, les 8 défis de la Feuille de route Niort Durable.

Pour cela, deux opérations ont été confiées à des artistes niortais :

### Quatre capsules vidéos Niort Durable 2030

ont été réalisées par un vidéaste local. Elles sont intitulées Ville Verte et Bleue / Ville épanouissante / Ville citoyenne / Ville de chance et présentent les défis de la feuille de route niortaise à travers des actions innovantes mises en place par la municipalité et les différents partenaires : ces reportages de 3 à 4 minutes ont été publiés sur les réseaux sociaux, sites web et seront diffusés lors des événements de Niort Durable 2030.

La « **Danse Connexion** » a clôturé la semaine de développement durable le samedi 9 octobre place de la Brèche : une mise en danse de l'espace public confiée à la Compagnie de danse niortaise E.GO. Tous les élèves des classes CM1-CM2 des 19 écoles ont appris une chorégraphie inclusive avec des danseurs professionnels et les référents des APS.

La vie associative a mobilisé également les CSC dans lesquels les animateurs se sont formés pour entrainer à leur tour les usagers lors de différentes séances. Ce sont 500 personnes qui se sont retrouvées pour : partager ce moment de danse collective, assister à des démonstrations de free style assurées par le collectif Ultimatum de La Rochelle et des élèves du collège Jean-Zay puis profiter aussi d'un extrait du spectacle de danse « Catch Me » de la compagnie E.GO.

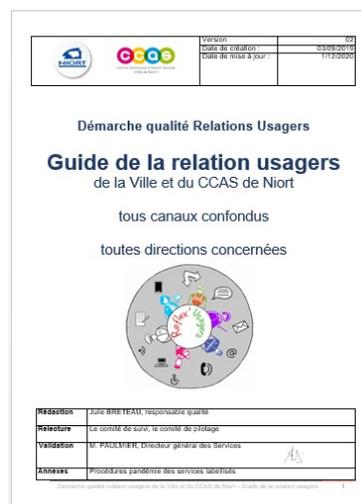


## Objectif 5.4.2 – Améliorer l'accès aux services publics et leur qualité, condition nécessaire à la citoyenneté et à l'attractivité territoriale

**Afin d'améliorer la relation usagers**, la ville a mis en place:

➤ **UN GUIDE** élaboré autour des engagements contenus dans le référentiel Qualivilles, il a été réalisé en interne en collaboration avec les membres du comité de suivi et validé par le comité de pilotage. Il rassemble les attentes de la collectivité en matière de relation usagers, en fonction du canal utilisé pour garantir le respect des engagements. Il est actualisé en fonction des besoins et des évolutions de la ville. Il est applicable à l'ensemble des agents municipaux pour faire de la relation usagers l'affaire de chacun. Certaines attentes sont adaptées aux services du périmètre (en 2019 : Accueil administratif/standard, Titres d'identités, Elections-affaires générales, conservation des cimetières et relais petite enfance).

➤ **UN THEATRE FORUM** pour sensibiliser tous les agents de la collectivité (VDN et CCAS) sur la relation Usagers. un travail collaboratif entre les services des Ressources Humaines, de la participation interne, du service accueil et de la compagnie Aline. Les Différentes sessions se sont déroulées au patronage laïque en octobre 2020.



### Objectifs :

- Faire connaître le document
- Diffuser et harmoniser les bonnes pratiques (tous canaux confondus : téléphone, courriel, courrier, accueil physique, réseaux sociaux, portail citoyen, réclamations orales et écrites)
- Former sur les modalités (délais de réponses, gestion des flux, horaires d'ouverture...)

### Détails du programme :

- Thèmes abordés : Les comportements à adopter, la posture devant les usagers, la continuité des services (physique et téléphonique) et le téléphone (les règles pour se présenter, les appels qui sonnent dans le vide...) et les réclamations : qu'est-ce que c'est ? qu'est-ce qu'on attend des réclamations ?
- Théâtre d'improvisation par la compagnie Aline
- Interaction entre les comédiens, les agents et les membres de la DAFC et/ou de la Direction générale
- Diffusion d'un document intitulé « Reflex'usagers » synthétisant les bonnes pratiques et attendus de la relation usagers

⇒ **284 agents formés à ce jour**

- **UN JEU « RELEX'USAGER »** intégralement réalisé en interne par le service accueil pour faire connaître de façon ludique et conviviale le guide en question et interpellier les services
- **UNE BOITE A OUTILS « DEMARCHE QUALITE »** permettant d'accéder à des formations sur la qualité, des outils partagés ....
- **UN LOGICIEL PARCOURS USAGER-Accueil physique** pour :
- Respecter les engagements qualivilles (fiabilité des indicateurs) et faciliter la mesure
  - Moderniser la relation usager / Améliorer la satisfaction usager
  - Objectiver les délais d'attente, les temps de délivrance de prestations

Le projet d'acquisition du logiciel RU est intégré à un **projet plus global de modernisation** numérique de la relation usagers dans lequel sont intégrés :

- Le logiciel « Parcours usagers – accueil physique »
- Les bornes interactives et de satisfaction usagers
- Un affichage dynamique dans les lieux d'accueil
- Des fonctionnalités diverses : un agenda en ligne sur le site Vivre à Niort / la gestion des flux / distribution de tickets / diffusion des numéros sur des écrans / un module de satisfaction pour recueillir l'avis des usagers

Et concernant aujourd'hui plusieurs équipements: la conservation des cimetières, la mairie de quartier du Clou Bouchet, l'hôtel de ville et l'hôtel administratif.

Depuis novembre 2021,

**les usagers sont accueillis dans un nouvel environnement à l'espace administratif**

situé place Martin Bastard pour bénéficier des services des Titres d'identité et Etat Civil, Elections et Affaires Générales ainsi que les inscriptions scolaires.



Ils se voient désormais remettre un ticket d'appel par l'agent d'accueil afin de patienter en salle d'attente pour être ensuite guidés vers l'un des 8 guichets à l'aide d'un écran d'appel.

Ces changements ont été pensés et matérialisés pour améliorer la qualité de la confidentialité, l'identification de la zone d'attente et mettre en place une signalétique plus visible et accessible pour permettre à l'utilisateur de se repérer dans l'espace.

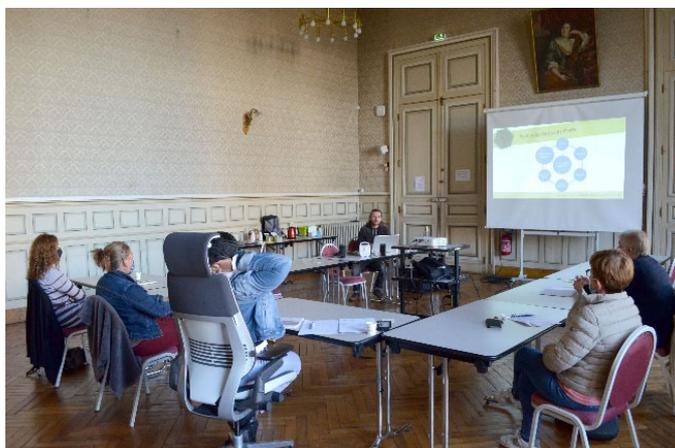
Plusieurs aménagements ont été également installés pour répondre au bon déroulement de ce nouveau dispositif :

- ✓ Des écrans dans la salle d'attente permettant d'être appelé
- ✓ Un système lumineux et/ou écrit pour se diriger devant chaque guichet

Cette nouvelle configuration permet aux usagers de disposer d'un maximum de services publics (ou démarches) sur un même espace. Par ailleurs, lorsqu'une personne n'est pas en mesure de se rendre à l'hôtel administratif pour déposer son dossier de demande de titres d'identité, le service prend en note sa demande et sollicite auprès de la Préfecture le dispositif de recueil mobile pour se rendre par la suite chez l'utilisateur.

Les travaux d'un montant de 55 000 euros ont été réalisés par la Ville de Niort (Direction Patrimoine et Moyens) et Niort-Agglomération (Direction des Systèmes d'Informations et de Télécommunications de la Ville).

Depuis 2018, les agents d'accueil de la Ville de Niort et du CCAS bénéficient d'un **programme de formation évolutif intitulé « Parcours accueil accessibilité »**. C'est un travail collaboratif entre la DRH (Service Emploi/formation et la mission handicap), la mission accessibilité/inclusion, le service accueil général et le groupe de travail constitué d'agents volontaires (en 2019).



Ce parcours est composé de rencontres annuelles axées sur l'échange avec des personnes en situation de handicap et des professionnels (associations, formateurs...).

### Objectifs

- Sensibiliser de manière continue les agents d'accueil aux différents handicaps
- Poursuivre le parcours de formation composé des rencontres annuelles sur cette thématique axées sur l'échange avec des personnes en situation de handicap et des professionnels (associations, formateurs...)

### Au programme de l'année 2021:

- ✓ Accueil des personnes sourdes et déficientes auditives animé par la référente LSF (Langue des Signes Française) à la Mairie de Niort et une Codeuse LFPC (langue française parlée complétée) de l'association Décibel 'PC et échanges avec des adhérents de l'Association Sourd 79,
- ✓ Accueil des personnes atteintes du trouble du spectre autistique (TSA) animé par l'association ALEPA (activités et loisirs éducatifs pour personnes avec autisme)
- ✓ Accueil des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées animé par l'Association France Alzheimer 79.



Des séances d'appropriation de la charte AESH concernant **l'accueil des enfants en situation de handicap** ont été dispensées au personnel des écoles par un coordonnateur périscolaire. Un guide intégrant des méthodes d'accompagnements, des conseils, des ressources a également été distribué pour agir concrètement sur le terrain et harmoniser les pratiques.

Les référents périscolaires et les accompagnants du public en question ont participé à des ateliers spécifiques (Analyse des pratiques) avec un professionnel du Pôle Ressources Handicap 79.

## **IMPLICATION DES HABITANTS**

Suite aux dispositions sanitaires en vigueur liées à la COVID 19, **Les conseils des neuf quartiers de la ville se sont tenus à distance** du 18 novembre au 9 décembre 2020 et du 22 février au 9 mars 2021. Le taux de participation global était de 210 personnes, soit 70 % des 301 conseillers inscrits sur la ville.

La nouvelle formule a permis le renouvellement de plus de 50 % des participants avec une parité quasi atteinte et a fait apparaître plusieurs avantages par rapport au présentiel. Toutes les tranches d'âge y étaient représentées de manière plus équilibrée et l'expression de chacun a été facilitée par des échanges écrits, sans le regard des autres. Ces réunions en ligne ont permis d'élire les co-présidents habitants et les représentants de la commission mobilité pour chaque secteur.

Les conseils de quartier permettent aux habitants tout au long de l'année de s'impliquer dans la vie de la cité, de participer à des concertations concernant l'aménagement de l'espace public et l'amélioration de la mobilité, de se mobiliser dans des actions de terrain, de s'informer sur l'actualité en général. Il est possible de s'inscrire à tout moment sur le site [www.vivre-a-niort.com](http://www.vivre-a-niort.com) en fonction de ses centres d'intérêt et de son quartier.



### **Une réunion publique s'est déroulée le jeudi 4 mars à 20h en visioconférence pour échanger sur la réhabilitation de l'îlot Denfert-Rochereau**

afin de présenter les projets en cours et à venir sur le secteur Pontreau / Colline Saint-André, et plus particulièrement sur son évolution. Ce moment programmé en présence de l'Atelier du Trait, auquel la Ville a confié la maîtrise d'œuvre a rassemblé 100 participants qui ont pu s'exprimer par tchat ou SMS avec les différents intervenants dont les élus. Les habitants (riverains, parents d'élèves...) ont notamment été invités les 17 et 20 mars à des ateliers participatifs pour porter leur réflexion sur la future aire de jeux.



Par l'intermédiaire du magazine Vivre à Niort de septembre 2021, **les nouveaux niortais ont été invités par la municipalité à un moment d'accueil** samedi 16 octobre, de 10h à 12h à l'Îlot Sauvage (Port Boinot) autour d'un petit déjeuner. En partenariat avec les commerçants du centre ville, l'office du tourisme et les institutions culturelles, ils ont reçu en signe de bienvenue un

« kit d'arrivée » contenant :

- ✓ Une clé USB en bois pour se connecter sur des sites internet de service public afin de favoriser leur installation et leurs démarches
- ✓ De la documentation diverse (programme de manifestations, guide des associations, registre de sécurité....)
- ✓ Des cadeaux divers : bons de réduction, places de spectacle, dons de spécialités locales

Ils ont également bénéficié de la présence des co-présidents habitants et les référents de commissions des conseils de quartier, conviés au rendez-vous pour se présenter et favoriser le lien social de riverains de même secteur et ont eu le plaisir de visiter le séchoir.

## Objectif 5.4.4 – Renouveler les modes de participation et de contribution pour un public diversifié, plus nombreux et sur le long terme

### Un espace de loisirs et de rencontre pour tous les âges a été acté à

la demande du Conseil de quartier de **Saint-Liguaire** dans la parcelle située derrière la salle des fêtes. Avec le succès remporté par le premier boulodrome en 2020, la réalisation d'un deuxième équipement est fortement attendue, ainsi que celle d'une aire de jeux pour des enfants de 1 à 12 ans et d'un espace sportif pour les adolescents.



Afin de concevoir un aménagement en harmonie avec le patrimoine architectural et paysager existant, le choix des jeux s'est porté sur du bois de robinier, imputrescible naturellement, du gravillon roulé pour les sols de réception des jeux et une palette rustique et champêtre pour les essences végétales.

Les travaux d'un montant de 200 000 euros sont prévus pour la fin d'année 2021 en ce qui concerne la voirie et les plantations, puis au printemps pour la pose des jeux.

⇒ **Des jeux en bois de robinier pour 1 public de 1 à 12 ans / 1 espace sportif pour les adolescents / 1 nouveau boulodrome / de nombreuses essences végétales**

## Objectif 5.4.5 – Favoriser la participation des jeunes à la vie de la cité



**Deux chantiers jeunesse** d'une semaine sont organisés depuis 2019 à **la Ferme de Chey**. Ils proposent aux 14-17 ans de participer bénévolement à la rénovation du patrimoine local de la Ville par la découverte des métiers du bâtiment (peinture, travail du bois, etc...)

Le matin, les jeunes encadrés par la MIPE (Mission pour l'insertion et l'emploi), s'investissent dans la restauration du site, et acquièrent ainsi

des gestes techniques et professionnels. L'après-midi, ils profitent d'activités de loisirs et sportives, encadrées par les équipes de l'association Vent d'ouest.

Pour les remercier de leurs engagements solidaires, des places de cinéma, chèques livres et un pass pour accéder à la piscine et à la patinoire leur sont offerts.

⇒ **20 participants**  
(10 jeunes / semaine)

**Les Jobs d'été** offrent aux 16-17 ans une première expérience professionnelle dans les services municipaux et favorisent également l'autonomie financière des jeunes dans une démarche gagnant-gagnant.

Une première sélection est réalisée en fonction du CV et de la lettre de motivation, le recrutement définitif se fait quant à lui, à la suite d'un entretien d'embauche avec les référents jeunesse.

Les services accueillants (directions de l'Éducation, de la Réglementation et Attractivités Urbaines, Patrimoine et Moyens, Animation de la Cité) ont été volontaires et associés durant toute la phase du projet. Les retours des différents acteurs sont positifs.



⇒ **37 participants**



## Action 5.6.2.1 – Développer la finance participative et la finance solidaire et trouver « les débouchés locaux » à la générosité du mécénat

Une note a été rédigée permettant de différencier les dispositifs de finances participatives et solidaires et les acteurs locaux publics et privés ont été mobilisés pour co-construire cette action.

**Un groupe de travail a été formé par la Direction des finances** avec le groupe La Poste, le Centre Socioculturel "Les Chemins Blancs", les Cigales, Niort Associations et le service Economie sociale et solidaire de la Direction du développement économique de Niort Agglo afin de faire un état des lieux des besoins et possibilités de financements





# Défi 6

*Une ville épanouissante pour les jeunes,  
par l'éducation et la formation pour un  
meilleur accès à l'emploi et de bonnes  
conditions de vie*

## Objectifs stratégiques

- ▶ Proposer un parcours éducatif cohérent de la maternelle au supérieur pour une insertion professionnelle réussie
- ▶ Adapter la formation professionnelle pour un meilleur accès à l'emploi

## Cibles chiffrées

- Réduire par deux le nombre de décrocheurs sur le territoire en fin de collège et en fin de lycée
- Viser zéro chômeur pour les 16 à 25 ans
- Doubler les effectifs étudiants à Niort d'ici 2030

# Contribution du défi 6 aux ODD



➔	Le défi 6 répond prioritairement aux ODD 4, 8, 10
○	Le défi 6 répond de façon secondaire à l'ODD 17

## Objectif 6.1.2 – Lutter contre le décrochage scolaire et améliorer les résultats éducatifs par une éducation scolaire de qualité

### Les écoles Macé et Pasteur rejoignent la dynamique des classes

**flexibles** pour favoriser la réussite des élèves en leur permettant d'être plus attentifs aux apprentissages avec des conditions et matériels spécifiques. Le principe de la méthode est d'aménager la classe en îlots avec du matériel différent des traditionnelles tables et chaises afin d'améliorer la concentration et l'autonomie des enfants puis d'organiser le travail de l'enseignant par pôles d'apprentissage sur de courte durée, en direct avec petits groupes (15 maximum) pour mieux identifier les élèves les plus en difficulté.

⇒ **Des enseignants de 7 écoles qui participent à la démarche en 2021**  
**Macé, Pasteur, Aragon, Brizeaux, Zay, Coubertin, Ferry**



Les élèves des classes de grande section maternelle des écoles Ernest Pérochon, Émile Zola, Jean Zay, et depuis la rentrée 2020, Jules Ferry et Pierre de Coubertin ont participé à **l'opération « Poney maître d'école »**. Ce projet, fruit d'un partenariat entre la Ville et l'Éducation nationale permet aux enfants de vivre une journée d'école au centre équestre pour favoriser une motivation et une concentration propices à l'éducation dans un environnement particulier, et d'acquérir les bases du

« apprendre ensemble et vivre ensemble ».

Le travail s'est déroulé en petits groupes pour alterner entre activités équestres (équitation, pansage, entretien des locaux et du matériel) et pédagogiques (dictée, repos, motricité, jeux) de 9h15 à 15h30.

⇒ **1 journée par semaine pendant 8 semaines par école**  
**Pérochon, Zola, Zay, Ferry, Coubertin**

## Objectif 6.1.4 – Généraliser l'éducation au développement durable pour tous (modes de vie durables, citoyenneté, droits de l'homme, égalité des sexes, culture et paix, non-violence, diversité culturelle)

Chaque année, **un programme d'animations d'éducation à l'environnement** en vue d'un développement durable est proposé à l'ensemble des écoles niortaises du cycle 1 au cycle 3.

Conçues et animées par les deux éco-animateurs de la Ville, les activités proposées abordent les thématiques de la biodiversité, des déchets, de l'énergie, du jardin, de l'art et l'environnement ou du paysage. Pour

l'année scolaire 2020-2021, ce sont 1850 élèves qui ont été sensibilisés à la préservation de notre environnement. Les agents municipaux ont également accompagné 2 classes dans le cadre du projet « Niort Canopée » pour planter des arbres sur la commune en lien avec le service des espaces verts et naturels.



⇒ **1850 élèves sensibilisés à la préservation de notre environnement**



Afin de mettre en valeur et partager la richesse de la biodiversité du **terrain de l'aérodrome**, la ville, en lien avec le service de communication mutualisé avec Niort Agglo, a installé sur site **un panneau pédagogique d'envergure et une lunette d'observation** en avril 2021.

Ces aménagements conçus pour pouvoir observer la faune et les oiseaux tous les jours de l'année sont accessibles gratuitement aux usagers mais également à tout public. Cette action était inscrite

dans le plan de gestion des lieux mis en place depuis 2016 par la Ville, en partenariat avec les associations DSNE et du GODS pour sensibiliser un large public sur l'importance du précieux réservoir de biodiversité que l'espace révèle. Le panneau a également été décliné dans une seconde version pour être intégré à l'intérieur de l'aérogare afin d'attirer l'attention des pilotes et autres usagers utilisant l'infrastructure.

⇒ **2 panneaux pédagogiques (intérieur/extérieur)**  
⇒ **1 lunette d'observation**

En partenariat avec la ligue de l'enseignement, la Ville de Niort a organisé **un séjour Nature & colo pour les 14-17 ans pendant 14 jours**. A vélo, les jeunes ont pu découvrir leur environnement proche en trois étapes en passant par La Garette, la forêt de l'Hermitage et le Lambon.

Un séjour à faible impact écologique proposant une course d'orientation de nuit en forêt, le montage d'une yourte, de la cuisine aux herbes sauvages, de l'escalade sur parois naturelles, une nuit en hamac en forêt, de la pêche nocturne en barque, durant lequel les jeunes auront pu créer des liens forts et garder le contact grâce aux réseaux sociaux.



Pour la première fois, en partenariat avec des associations, la municipalité a proposé pendant les festivités de Niort plage **des activités gratuites autour du développement durable pour les 14-17 ans**.



Le programme proposait :

- ✓ Des Ateliers couture « recycling » pour favoriser le réemploi du textile dans un esprit mode zéro déchet,
- ✓ Un Repair'café pour apprendre à réparer ces objets soi-même, animé par l'association Bazar etc,
- ✓ Des Ateliers ludiques autour de la santé et de l'environnement (Impact des perturbateurs endocriniens) portés par le CPIE Gâtine-poitevine,
- ✓ Un Mini-stage de survie où les participants apprenaient à filtrer de l'eau, à faire du feu à partir d'éléments naturels.

Pendant 1 mois, le 'Niort plage café' a accueilli l'exposition de Vanessa Balci, « artiste plasticienne », qui nous a invité à nous interroger sur nos modes de consommation en réalisant des tableaux à partir de déchets ramassés sur les plages.

le Niort plage café a été réouvert pour l'occasion et a proposés une carte de produits bios et locaux.



# Défi



*Une ville solidaire aux pratiques inclusives, qui donne les mêmes chances à tous et renforce les liens pour ne laisser personne de côté*

## Objectifs stratégiques

- ▶ Permettre l'inclusion de tous
- ▶ Tendre vers l'égalité femmes- hommes et mettre fin à toutes les formes de discrimination
- ▶ Permettre l'accès aux ressources et services essentiels pour tous, pour ne pas laisser de côté les plus vulnérables et les plus isolés
- ▶ Renforcer le lien social pour lutter contre l'individualisme et promouvoir les valeurs de respect et de solidarité

## Cibles chiffrées

- Rendre la Ville 100% accessible en 2030 pour tous sur le périmètre des établissements et espaces recevant du public
- Faire progresser 100 % des indicateurs d'égalité femmes-hommes
- Zéro inégalité de revenus femmes-hommes

# Contribution du défi 7 aux ODD



	Le défi 7 répond prioritairement aux ODD 1, 5, 8, 10
	Le défi 7 répond de façon secondaire aux ODD 2, 4, 7, 11, 16



### Objectif 7.1.3 – Favoriser la réussite scolaire et l'accueil pour tous

Entre le 8 décembre et le 5 janvier, **la mairie de Niort est devenue un centre d'examen pour un niortais aveugle étudiant** en Master 1 de droit public à l'Université d'Orléans.

Un appel aux agents via Intranioirt a été réalisé : 1 élue et 9 agents se sont portés volontaires comme secrétaires d'examen transpositeurs de l'étudiant et garants du bon déroulement de la démarche.

Par ailleurs, 2 ateliers de travail (les 24 février et 14 avril) se sont déroulés en présence de la conseillère municipale déléguée à l'inclusion et 15 représentants des services de la collectivité pour réaliser :

- ✓ Un « Mémo » pour documents accessibles, recto-verso, en format A3, mis en page par une étudiante « graphiste » en stage au service « participation interne » de la Ville.

Le document a été distribué aux élus et aux services puis a été mis en ligne en interne sur l'intranet « IntraNiort » et « intradoc » au dernier trimestre 2021.

### Action 7.2.2.1 – Extension de la sensibilisation et de la formation des acteurs sociaux et de la police municipale aux violences faites aux femmes, en partenariat avec le CCAS

Dans la poursuite du dispositif d'accompagnement des victimes vulnérables (victimes de violences intra ou extrafamiliales, victimes de sinistres) en partenariat avec le Commissariat et la Police municipale. Une dynamique de travail partenarial a été engagée avec France Victimes 79, la Préfecture, la ville de Niort et le CCAS pour éditer en novembre **un flyer de communication grand public sur la prévention des violences conjugales.**



### Objectif 7.4.1 – Lutter contre l'isolement, stimuler l'entraide et la solidarité entre les habitants



Courant décembre, dans l'objectif de maintenir le lien social et préserver l'esprit de fête, les CSC de part et d'autre (Clou Bouchet), du Parc (la Tour Chabot Gavacherie) et du Pontreau Colline Saint-André ont distribué **2 700 sacs recyclés estampillés "Quartiers solidaires"** fournis par la Ville et **remplis de surprises** (chocolats, graines de blés de Noël à faire pousser, décorations à réaliser soi-même, tutos, crayons, une guirlande pour décorer fenêtres et balcons).

La distribution a été réalisée par des bénévoles et des jeunes d'Unis Cité en service civique.

⇒ **2700 sacs recyclés distribués**

**Un sapin de Noël de huit mètres de haut a été installé par la Ville au pied de la tour n° 6 du quartier du Pontreau** à l'intention des habitants. Le but de l'opération consistait à générer une décoration collective et chaleureuse de l'arbre en ces fêtes de fin d'année. Celle-ci a été assurée par des bénévoles du quartier avec les animatrices du centre socioculturel Grand-Nord sous la houlette de la médiatrice relais adulte. Les réalisations issues de produits de récupération ont été créées dans un esprit « déco maison » mais les participants ont pu également disposer d'un kit de fabrication d'un petit chalet en vue d'embellir certaines branches tout en bénéficiant d'un peu d'aide des services municipaux. Des messages de « Bonne année » écrits en plusieurs langues (russe, macédonien, suédois, grec, marocain, espagnol, portugais, anglais, allemand...) sont également venus apporter une ambiance de voyage à la magie de Noël.

⇒ **30 participants**

### Action 7.4.1.3 – Intervention auprès des personnes les plus vulnérables

Dans le cadre de son réseau de convivialité auprès des seniors, le CCAS est souvent sollicité pour aider à l'utilisation du smartphone ou à naviguer sur Internet. Devant cette demande toujours plus importante, le CCAS a noué un partenariat avec Unis-Cité. Ainsi, depuis le début de l'année 2020, **des jeunes volontaires effectuant un Service Civique vont au domicile des personnes âgées** et répondent à leurs demandes précises. Les bénéficiaires de cette action sont triples : rendre les seniors plus à l'aise avec le numérique, rompre leur isolement et passer un bon moment entre générations. Avec la crise sanitaire qui a exacerbé la solitude, il est essentiel d'organiser toutes les formes de solidarité pour maintenir les liens sociaux auprès des aînés les plus vulnérables.

⇒ **20 personnes âgées bénéficiaires d'un accompagnement numérique à domicile**

⇒ **80 séances réalisées**

⇒ **8 jeunes volontaires participants**



### **Le nombre de bénévoles du réseau fraternel du Centre communal d'action sociale créée en 2018 a doublé.**

Ce dispositif mis en place pour lutter contre l'isolement des seniors en quête de lien social comptait 20 volontaires pour 20 bénéficiaires en 2018 contre 40 volontaires pour 45 seniors aujourd'hui. Par ailleurs, des réunions régulières sont organisées au CCAS pour échanger sur les moments de visite et recueillir éventuellement des informations utiles. Pour l'heure, 20 personnes sont en attente de visite et le CCAS était présent à Pic'Assos 2021 pour recruter de nouveaux bénévoles.



⇒ **40 volontaires pour 45 seniors**



Dans le cadre de l'action nationale de la ligue de l'enseignement « Jouons la carte de la fraternité » **les enfants de la garderie de l'école Jules Ferry**, accompagnés par les animateurs, **ont confectionné des cartes de vœux de fin d'année à destination des séniors du réseau fraternel** pour leur adresser de la chaleur humaine :



Ex: « *Par cette lettre je voudrais vous transmettre mon affection ainsi que la joie de Noël* » a reçu Mme G de la part de Keyssie.

La remise de ces intentions a été effectuée en main propre par un agent du CCAS.

⇒ **62 cartes envoyées aux séniors**

**Le collectif 'Art a été mis en place pour permettre à des personnes en grande difficulté sociale de reprendre confiance en elles** à travers leurs compétences artistiques pour :

- ✓ Favoriser le développement des compétences individuelles
- ✓ Travailler sur la confiance en soi / l'estime de soi,
- ✓ Rompre l'isolement social,
- ✓ Favoriser l'accès à la culture comme un droit fondamental.



A l'inverse de l'accompagnement classique mettant la plupart du temps l'accent sur les problèmes, ce dispositif, lui, révèle les « envies », les « compétences », les « savoirs-faire ».

Depuis octobre 2018, 2 travailleurs sociaux au CCAS à la fibre artistique, ont accompagné un groupe de trois personnes sur un projet commun autour de la création. Leurs œuvres ont été exposées en 2021 du 11 juin au 30 août dans le hall du Centre communal d'action sociale.

Les 3 artistes du collectif 'Art témoignent :

*JC: « moment d'existence », « tremplin », « éventuelle porte de sortie »*

*Eva: s'est « sentie exister » « un moment important dans ma vie » « pour voir ce que j'étais capable et ce que je suis »*

*MJ: « une nouvelle aventure » « réveille nos sens » « nous invite à un nouveau réveil » « meubler notre vie de fantaisies »*



# Défi 8

*Une ville saine et sportive, qui préserve et améliore la santé de tous*

## Objectifs stratégiques

- ▶ Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
- ▶ Prévenir les pollutions pour un environnement sain
- ▶ Favoriser la pratique sportive à tous les âges

## Cibles chiffrées

- Au moins 80% des agents des collectivités formés aux gestes qui sauvent
- Abaisser d'une classe les infrastructures exposées au bruit

# Contribution du défi 8 aux ODD



	<p>Le défi 8 répond prioritairement aux ODD 3, 10, 12</p>
	<p>Le défi 8 répond de façon secondaire aux ODD 1, 6, 11</p>

## Objectif 8.1.1 – Répondre aux enjeux de santé, physique et mentale, de la population



Conformément au décret du 19 décembre 2018, le service Communal d'hygiène et de santé de la ville, dans le cadre d'un achat groupé avec Niort Agglo, a procédé à l'installation de **18 défibrillateurs automatiques externes supplémentaires**. Ces acquisitions obligatoires, au nombre de 48 aujourd'hui, ont été positionnées à proximité des établissements recevant du public de la ville de Niort (mairie de quartier, complexe sportif...) et dans les équipements des services municipaux.

⇒ **2021 : 48 défibrillateurs (18 nouveaux défibrillateurs installés cette année)**  
**objectif 2022 : 76 défibrillateurs**

## Action 8.1.2.1 – Développement des actions d'aide au maintien à domicile pour les personnes fragiles

### Le Service Maintien à domicile du CCAS intervient auprès de 600 personnes âgées, dans les différentes aides à la vie quotidienne.

Au premier confinement, certains ménages âgés ont perdu leur tiers-aidant pour les courses et se sont tournés vers le Service de Portage de repas du CCAS. En même temps que le repas livré, c'est une porte qui s'ouvre sur la prévention du bien vieillir et la sécurisation de ce nouvel usager.



C'est en effet l'occasion pour le service d'une écoute active des besoins et une attention quasi quotidienne aux signaux de perte d'autonomie des personnes souvent très âgées. Les situations d'isolement et de souffrance qu'il génère sont relayées vers le Réseau fraternel pour qu'il mobilise l'équipe citoyenne de visiteurs de convivialité.

⇒ **Test régulier sur la qualité des repas par la commission**  
⇒ **1 questionnaire de satisfaction envoyé aux usagers 1 fois /an**  
⇒ **230 usagers dont 65% ont plus de 80 ans**

## Action 8.2.5.2 – Estimer l'impact sur la santé des habitants des projets d'aménagements – déploiement des Evaluations d'Impact en Santé et essaimage de la démarche dans les bureaux d'études

### Suite à la démarche expérimentale de l'Évaluation d'Impact en Santé portant sur la requalification des espaces publics des pieds d'immeuble du Pontreau réalisée en 2020, un groupe de travail a été constitué.

Celui-ci, répondant à la démarche de Niort Durable 2030 dans son déploiement partenarial et collaboratif, a rassemblé en juin sous l'égide de la conseillère municipale déléguée à la santé, les agents de la ville et de Niort Agglo en charge des projets stratégiques urbains, des risques majeurs, de l'inclusion et du contrat local de santé pour échanger sur la santé et la sécurité des agents et usagers. Le groupe se fonde aujourd'hui sur l'expérience de l'EIS menée au Pontreau pour proposer d'élargir le dispositif à de nouveaux projets d'aménagement



## Objectif 8.3.2 – Faire de la pratique sportive à tous les âges



Dans une logique d'« aller-vers » les publics éloignés de la pratique sportive, la ville a déployé une opération d'animation de proximité dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville à travers le dispositif

« **Si t'es sport** ».

Ces animations gratuites organisées de juin à octobre (le mercredi de 14h à 17h), ont permis aux jeunes de 7 à 14 ans de pratiquer des activités sportives gratuites dans leur quartier

en lien avec plusieurs partenaires: Poing de Rencontre Niortais, Union des Gymnastes Niortais, Golf Bluegreen Niort, AS Niort Basket, Niort Handball Souchéen, Niort Rugby Club, l'Ufolep, Niort Agglo et 79 Habitat.

⇒ **7 Rendez-vous**

(Quartiers: Pontreau / Cholette / Pré Leroy / Tour-Chabot / Clou Bouchet)

Dans le cadre d'une expérimentation, une activité de type fitness encadrée par une éducatrice sportive diplômée a été proposée aux plus de 15 ans de juin à juillet. La démarche intitulée « **Niort en forme à la Brèche** » a été mise en place afin de pratiquer ou reprendre le sport avec le moins de contrainte horaire et organisationnelle.



Pour cela, Les séances se déroulaient donc le dimanche matin de 10h à 12h en haut de la Brèche et pouvaient accueillir jusqu'à 10 personnes (en raison des contraintes sanitaires en vigueur à ce moment). Les activités de type fitness et cardio étaient proposées sans matériel. L'opération, qui a réuni 80 participants (88% de femmes) est prolongée jusqu'à la fin de l'année avant d'évaluer finement son impact et l'opportunité de la pérenniser.

⇒ **80 participants**

## Actions qui complètent la feuille de route



**Les jeux Olympiques 2024 ont été mis à l'honneur pour la fête du péricos dans chaque école du 22 juin au 2 juillet.** Avec les équipes d'animations, les enfants avaient choisi de représenter un continent et un pays pour en valoriser les coutumes musicales, alimentaires, vestimentaires et le sport national. Les axes pédagogiques retenus étaient les valeurs de l'olympisme, de la fraternité et des solidarités. L'équipe Jean-Zay a profité de l'évènement pour y

intégrer sa 4<sup>ème</sup> édition de la « semaine Zayne ».

- ✓ Europe : Agrippa-d'Aubigné/France, Émile-Zola/Portugal, Jean Macé/Italie, Louis-Pasteur/Espagne, George-Sand/Belgique
- ✓ Afrique : Les Brizeaux/Sénégal, Ernest-Pérochon/Madagascar, Edmond-Proust/ Burkina Faso
- ✓ Amérique : Ferdinand-Buisson/Jamaïque, Louis-Aragon/Brésil, Jules-Ferry/Canada, Jean-Jaurès/Mexique
- ✓ Océanie : Paul-Bert/Nouvelle-Zélande, Jean-Zay/Australie
- ✓ Asie : Pierre-de-Coubertin/Chine, Jean-Mermoz/Arménie, Jules-Michelet/Inde, Jacques-Prévert/Japon, La Mirandelle/Cambodge

**Niort, ville labellisée "Terres de jeux" et "Centre de préparation aux Jeux olympiques", lance un "appel à projets Jeux olympiques 2024"** à destination des associations niortaises qui proposeront une action visant à promouvoir les valeurs du sport et de l'olympisme, renforcer l'égalité d'accès à la pratique sportive pour tous les publics, encourager et promouvoir l'engagement bénévole au sein des associations.

Les projets déposés seront étudiés par un jury composé des élus chargés des sports, de l'Office du Sport Niortais, des techniciens du service des sports et de 5 citoyens niortais.

Calendrier de dépôt des dossiers :

- entre le 1er octobre et le 15 décembre 2021 pour les actions réalisées au 1er semestre 2022,
- entre le 1er janvier et le 15 mai 2022 pour les actions réalisées au 2e semestre 2022

À l'issue de cette phase d'instruction, les projets sélectionnés seront soumis au vote du Conseil Municipal.

**Un projet d'expérimentation du « Sport au Travail » pour les intervenant(e)s à domicile du CCAS** a été mis en place dans le cadre de la formation d'éducateur sportif d'un agent du CCAS. En 2019, la maladie professionnelle a représenté 62 % des arrêts de travail et 8% des accidents du travail. Sans que cela n'entraîne forcément des arrêts maladie, les agents font régulièrement état de douleurs au niveau des épaules, du dos, des coudes.

Face à ce constat, le CCAS a expérimenté la mise en place, sur le temps de travail, d'un cycle progressif de 6 séances d'entretien corporel (1h) auprès de 16 agents volontaires sur 23 agents en activité de juin à août 2021.

Le bilan de l'action est positif : en quelques séances, l'éducateur sportif constate des progrès notables dans la réalisation des exercices et un entrain partagé au sein du groupe. Les agents ressentent moins de douleurs et expriment une sensation de mieux-être après chaque séance.

**⇒ 6 séances d'entretien corporel auprès de 16 agents volontaires de juin à août 2021.**

Le SPASAD\* (Service Polyvalent, d'Aide et de Soins A Domicile) BASSIN DE VIE NIORTAIS –HAUT VAL DE SEVRE met en place depuis janvier 2018 **des actions de prévention pour les personnes âgées** en réponse à l'Appel à projet de la Conférence des financeurs. L'objectif est d'engager les SAAD (services d'aide et d'accompagnement à domicile) dans une démarche de prévention, d'acculturer les salariés et de sensibiliser les usagers aux bonnes pratiques pour préserver leur santé et leur autonomie.

En 2021, 4 formations en direction des agents des SAAD du SPASAD ont été réalisées sur les thématiques suivantes : repérage des fragilités, alimentation plaisir, activité physique adaptée, activités relationnelles. 4 agents du CCAS ont été formés.

Un séminaire de sensibilisation à la démarche de prévention auprès des personnes âgées a été organisé le 28 septembre en direction des SAAD et a rassemblé 81 salariés des 18 SAAD réunis.

**⇒ 156 heures d'actions de prévention auprès de 12 usagers entre janvier et août 2021**

\* Le SPASAD du Bassin de vie Niortais et du Haut Val de Sèvre regroupe 5 SSIAD (service de soins infirmiers à domicile) et 18 SAAD

# NIORT DURABLE 2030 CITE EN EXEMPLE

## Niort, ville pionnière au niveau européen

Le Programme des Nations unies pour les établissements humains (PNUEH), également appelé ONU-Habitat, a identifié les déclinaisons locales des ODD (appelées Revues Locales Volontaires).

La Ville de Niort est citée parmi deux Villes en France, 33 en Europe et 80 dans le Monde qui ont adopté les Objectifs de développement durable.

Niort est donc, avec Besançon, une des villes pionnières au niveau européen pour son implication dans l'Agenda 2030.

### Voluntary Local Reviews



Par ailleurs, notre rapport de développement durable annuel a également été repéré dans les benchmarks internationaux sur les Revues Locales Volontaires ODD.

### Overview



**VOLUNTARY LOCAL REVIEWS**

The global movement of Voluntary Local Reviews (VLRs) is growing exponentially. Cities, local and regional governments worldwide are using VLRs to track and report on SDG progress. UN-Habitat views VLRs as powerful accelerators of the process of localizing the Sustainable Development Goals.

To do so, UN-Habitat provides technical support to partners worldwide to develop VLRs based on a fully-fledged testing methodology. Together with international partners, UN-Habitat provides national and local governments with cutting-edge knowledge on VLRs along with opportunities for peer exchange and international engagement.

<https://unhabitat.org/pt-pt/node/160286>

## Niort, ville inspirante au niveau national



<https://www.methodd.fr/>

Afin de répondre au mieux aux attentes de ses futurs utilisateurs, la Méth'ODD a été élaborée par la DREAL Bretagne en partenariat avec le Cerema et le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire dans le cadre d'une démarche participative impliquant un panel variés d'utilisateurs potentiels. Ces participants, collectivités, entreprises, associations, ou encore établissements d'enseignement et de recherche, ont notamment fait part de leurs moyens et attentes pour intégrer les ODD dans leurs pratiques.

Certains d'entre eux ont également fait part de leurs retours d'expérience sur des actions contribuant aux ODD. L'Ecole des Métiers de l'Environnement – UniLassale a par ailleurs contribué à la réalisation de certains outils à travers un stage et des travaux d'étudiants, puis testé un parcours avec des enseignants, permanents et élèves de l'école.

## 2 – Expérience ODD inspirante

**Niort Durable 2030**  
Une démarche partenariale

**Niort, Deux-Sèvres (79)**  
**Nouvelle Aquitaine**



### Contributions aux ODD

#### Cœur de cible



En particulier  
cible 17.7



En particulier  
cibles 11. 2,  
11.3, 11.6, 11.7



En particulier  
cibles 15.1,  
15.3 et 15.5



En particulier  
cibles 12.5,  
12.6, 12.7, 12.8



En particulier  
cibles 7.2, 7.3



En particulier  
cibles 4.2,  
4.4, 4.7



En particulier  
cibles 6.3,  
6.4, 6.6

#### Impacts indirects ou secondaires



En particulier  
cibles 13.1, 13.2



En particulier  
cible 2.4



En particulier  
cible 3.9



En particulier  
cibles 8.3, 8.6



En particulier  
cible 16.7

### Acteurs locaux impliqués

Nom	Statut	Typologie
Ville de Niort*	Collectivité	Dont la Mission Démarche Développement Durable contribue directement à inclure les ODD dans les actions portées par les services
CoPart	Comité partenarial de développement durable	Partenariat entre collectivités, institutions, entreprises publiques et privées, chambres consulaires, associations, établissements d'enseignements
CdA du Niortais	Collectivité	Dans le cadre du CoPart
140 acteurs au total	Elu-es et agents des collectivités, représentant-es d'associations, des conseils de quartiers	Participation à l'élaboration de la feuille de route

\* Porteur(s) du projet

### Pour en savoir plus...

05 49 78 76 68 / [caroline.dumont@mairie-niort.fr](mailto:caroline.dumont@mairie-niort.fr) / [www.vivre-a-niort.com](http://www.vivre-a-niort.com)

## 2 – Expérience ODD inspirante

### Origine de l'action

La ville de Niort s'est appuyée sur l'expérience réussie de son Agenda 21, notamment le volet partenarial, pour élaborer sa feuille de route « [Niort Durable 2030](#) ». Le [CoPart](#) (comité partenarial de développement durable) lui a permis d'explorer le potentiel collaboratif avec une quarantaine d'acteurs publics et privés : objectifs communs, groupes de travail, laboratoires d'essais, échanges de pratiques... La Ville de Niort en a retiré une appréciation large des modalités de partenariats, n'hésitant pas à adapter les formes pour faciliter les collaborations : travaux thématiques, pluralité des niveaux d'engagement, travail avec des acteurs relais, etc.

### Ses principaux objectifs

Par une démarche globale et transversale, la Ville de Niort et ses partenaires visent à s'engager collectivement vers une trajectoire plus durable sur le territoire de la Ville, répondant aux enjeux locaux.

### Fonctionnement et moyens mobilisés

140 acteurs ont été associés à l'élaboration de la feuille de route « Niort Durable 2030 » en quatre étapes. Cette co-construction a abouti à 8 défis et 140 actions nouvelles, adoptés à l'unanimité par le conseil municipal.

Cette feuille de route priorise des champs pour lesquels l'action partenariale constitue une plus-value, que ce soit par la contribution d'expertises externes à des actions de la Ville (certains partenaires ayant déjà une pratique réussie dans le domaine) ou au travers d'actions portées conjointement avec les partenaires.

La feuille de route « Niort Durable 2030 » ne vise pas à valoriser l'ensemble des actions du territoire en faveur des ODD (celles qui relèvent d'autres programmes, d'obligations réglementaires ou d'initiatives propres à chaque acteur). Elle s'attèle à favoriser des synergies autour d'environ 40 actions nouvelles par an, avec la recherche de résultats concrets et d'indicateurs précis.

### Les publics bénéficiant de l'action

Ces collaborations bénéficient à l'ensemble des personnes fréquentant Niort, qu'elles y habitent, y viennent pour leurs loisirs, y étudient ou y travaillent. Chaque individu est à la fois citoyen et acteur de par ses activités personnelles ou professionnelles, ses engagements.

### Les résultats obtenus

L'aboutissement en 2019 à une feuille de route commune pour le territoire niortais en faveur des ODD est déjà un premier résultat. D'autres résultats se voient déjà dans la mise en œuvre des actions : la valorisation d'expertises existantes sur le territoire, l'appui à la collectivité par du mécénat de compétences, l'engagement d'entreprises vers l'exemplarité (Responsabilité Sociale des Entreprises, Entreprises à mission).

### Enseignements tirés et pistes d'amélioration

Le partenariat avec la pluralité des acteurs est une richesse pour agir efficacement à l'échelle d'un territoire. Il peut prendre des formes variées et se renouveler en fonction des liens qui se tissent et des sujets abordés. La répartition de compétences entre niveaux de collectivités nécessite des espaces de coopération et des collaborations entre services pour atteindre une cohérence des actions.

# Conclusions pour 2021

## Orientations et Tendances pour 2022

Comme chaque année, le bilan des actions est très fourni et ne peut être que très partiellement retracé dans un rapport annuel qui compte déjà bon nombre de pages...

La Ville de Niort figure toujours publiquement parmi les villes françaises les plus engagées :

- Dans la lutte contre le changement climatique (démarche et label Cit'ergie et soutien du Plan Climat Air Energie de Niort Agglo) ;
- En faveur de la préservation de la biodiversité (plan d'actions biodiversité et signature de la déclaration d'Edimbourg pour un rôle renforcé des territoires dans sa protection de la biodiversité ;
- En faveur de la protection des populations contre les risques naturels, sanitaires et technologiques (4 étoiles du Pavillon Orange) ;
- Dans la lutte contre les perturbateurs endocriniens (signature de la charte) ;
- En faveur d'une propreté urbaine responsable et protectrice de l'environnement (4 étoiles du label éco propre de l'association des villes pour la propreté urbaine) ;
- En faveur de la qualité de la relation avec les habitants usagers et bénéficiaires du service municipal (label Qualivilles décerné par l'AFNOR) ;
- Dans la lutte contre toutes les fractures sociales et territoriales, éducatives, culturelles, sportives etc...

L'année 2021 a marquée par un premier Congrès Mondial de la Nature en France, par un nouveau rapport alarmant du GIEC et par la COP26 qui vient de s'achever. Les Etats et les collectivités publiques ont été une nouvelle fois invités à agir plus rapidement, plus intensément dans cette décennie cruciale dans la lutte contre l'érosion de la biodiversité et le changement climatique. La conscience des enjeux et de l'urgence à agir est en progression à la fois chez les citoyens, les forces vives et les élus.

Ce rapport est un recueil des avancées du Plan d'actions Niort Durable 2030 mais reflète surtout l'engagement des élus, au travers de chaque délégation, pour concevoir et animer une collectivité plus vertueuse et plus efficace, trouvant des réponses locales innovantes et audacieuses aux enjeux globaux, prenant pleinement sa part dans la lutte pour un avenir planétaire soutenable. Les partenaires (entreprises, associations, habitants), ont été directement impliqués dans la mise en œuvre avec les services, du premier plan d'actions de la Feuille de route Niort Durable 2030. Un accompagnement soutenu auprès des pilotes a permis de structurer progressivement les premiers groupes d'acteurs publics et privés chargés de définir précisément ces actions.

L'année 2021 a été à nouveau marquée par la poursuite d'une crise sanitaire aggravant la crise économique et sociale mais c'est aussi une année pendant laquelle ont émergé de nouvelles formes de résilience, fondées sur la solidarité et l'innovation, en recherchant les volontés et les possibilités locales. Les 34 premières actions de Niort Durable<sup>1</sup> ont été priorisées pour donner une réponse à la fragilisation des populations éprouvées par cette première crise où la santé humaine est directement menacée par la dégradation de l'environnement. Le croisement des Objectifs de développement durable trouve ici de manière évidente sa pertinence.

Le co-portage de ce plan d'action par la Ville, Niort Agglo et les parties prenantes permet une vision partagée des objectifs et une synergie sur l'ensemble du territoire. En 2022, les coopérations seront remobilisées avec un élargissement et une mutation du Comité partenarial de développement durable. Ainsi se renforcera un éco-système vertueux vers un territoire durable.

Par ailleurs, une méthodologie sera déployée en 2022 pour renforcer le dispositif d'évaluation et rendre compte des progrès dans l'atteinte des objectifs stratégiques, des huit défis, et des objectifs de développement durable. Un dispositif sera mis en place pour donner une visibilité budgétaire à toutes les implications financières de la Ville dans les projets de développement durable et, plus largement, pour assurer l'alignement de tous les engagements de la Ville avec les défis locaux de développement durable.

La gouvernance partagée entre la Ville de Niort et Niort Agglo sera renforcée avec l'engagement de Niort Agglo dans les Objectifs de développement durable et une vision transversale de l'action publique.

Les projets concernant la biodiversité, le climat, la commande publique et les solidarités font partie intégrante de la démarche de développement durable de la Ville de Niort. Les tendances et perspectives dans ces domaines montrent la dynamique instaurée en profondeur au sein de la collectivité pour une trajectoire toujours plus performante et innovante, au plus près des enjeux locaux et des besoins des usagers.

## **Niort Durable 2030**

### **Pour construire, ensemble, un avenir soutenable et désirable**

---

<sup>1</sup> Voir RADDS 2020 sur [Vivre-a-niort.fr](http://Vivre-a-niort.fr)

# Acteurs engagés dans NIORT DURABLE 2030

Acteurs ayant contribué à la co-construction de la feuille de route niortaise vers les ODD

<b>Institutions</b>
Services Ville de Niort
Services Niort Agglo
Syndicat des eaux du Vivier
Élus Ville de Niort
Direction académique des services de l'Éducation nationale (DASEN)
Direction Départementale des Territoires (DDT 79)
Centre Hospitalier de Niort
Service départemental d'incendie et de secours (SDIS 79)
Agence nationale pour l'information sur le logement (ADIL 79)
Conseil de développement de Niort Agglo - CD CAN
Parc Naturel Régional du Marais poitevin
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE 79)
SEMIE
Immobilière Atlantique Aménagement (IAA)
<b>Chambres consulaires</b>
Chambre de Commerce et d'Industrie 79
Chambre de Métiers et de l'Artisanat 79
Chambre d'agriculture 79
Jeune Chambre Economique de Niort et sa Région
<b>Entreprises</b>
ERDF-GrDF / ENEDIS
GrDF
Groupe La Poste
MAAF
MAIF
MACIF
Inter-Mutuelles Assistance
DARVA
Manutan Collectivités
Architecte
Laboratoire Boiron
<b>Associations et collectifs</b>
Centre Régional des Energies Renouvelables (CRER)
GROUPE PLURI ASSOCIATIF
Agence Pour l'Egalité Entrepreneuriale (APEE)
Groupe Ornithologique des Deux Sèvres
Deux-Sèvres Nature Environnement
Niort Asso
Collectif Marche pour le climat
Société d'horticulture
Vent d'Ouest
TERRE DE LIENS
Les Roseaux Sociaux
1,2,3 Soleil
Centre Socio Culturel les Chemins Blancs
<b>Conseils de quartier</b>
Quartier Centre-ville
Quartier Ste Pezenne
Quartier GoiseChampclairot - Champommier
Quartier Souché
Quartier Nord
Quartier Clou Bouchet

# VOS INTERLOCUTEURS

## **Thibault HEBRARD**

Adjoint au Maire en charge du développement durable

## **Bruno PAULMIER**

Directeur Général des Services

## **Caroline DUMONT**

Chargée de Mission Démarche Développement Durable  
05 49 78 76 68 – [Developpement.Durable@mairie-niort.fr](mailto:Developpement.Durable@mairie-niort.fr)



---

Ce document a été réalisé par Peter Mauduit  
Mission Démarche Développement Durable  
et imprimé au Centre de production documentaire Ville de Niort

---

### **Crédits photos :**

Couverture : Peter Mauduit

Agence 1D2 Communication Créative, Bruno Derbord, Cabinet Drodolot de Nantes, Camille Liger, Claudie Sarraud, Darri, Denis Gontier, Dominique Perlade, Eve-Marie Ferrer, Francis Guillemet, Gérald Tardieu, 3F Immobilière Atlantic Aménagement, Johanna Candidat, Karl Gilbert, Marie-Christine Gousseau, Mathieu Imberdis, Mélanie Lucas, La Nouvelle République, Peter Mauduit, Service Animation, Service Communication Communautaire, Studio DB, Valérie Bonnet, Victor Thiré